





Sala 22  
Estante 15  
Tabla 2  
Número 11

Biblioteca

Clasificación

Número del Registro

**SERVICIO HISTORICO MILITAR**

**Cartografia**

Atlas núm. 10346

Signatura At-P-40

Sign. antigua 10-b-1-2







Signatura <sup>1ª</sup> antigua - 1φ-6-1-2

Signatura nueva. - SH + 1φ346-AT-P-4φ

nº doc. Eφ6863

nº vaciado Eφ6927

Eφ6864

Eφ6862

Eφ6861

Eφ686φ

y del Eφ7φ67 al Eφ71φ8



~~71~~



# ATLAS

DE

## GÉOGRAPHIE MILITAIRE.



## COMPOSITION DE L'ATLAS.

---

- 1° Cartes nouvelles et spéciales, dressées par MM. DUVOTENAY, F. DE LEMUD, TESTARODE et BUREAU, sous la direction de M. TH. LAVALLÉE.
  - 2° Cartes extraites de l'Atlas accompagnant l'*Histoire de la Révolution* par M. THIERS, dressées et gravées par MM. DUVOTENAY et DYONNET, complétées par M. BUREAU.
  - 3° Cartes extraites de l'*Atlas de Géographie universelle* par M. AMBROISE TARDIEU, complétées par M. BUREAU.
  - 4° Cartes nouvelles et spéciales, dressées par M. BUREAU.
- 

### Ouvrages de M. Th. Lavallée.

---

# GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MALTE-BRUN

ENTIÈREMENT REFONDUE ET MISE AU COURANT DE LA SCIENCE

PAR

## THÉOPHILE LAVALLÉE

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Six volumes in-8° jésus imprimés à une seule colonne.

---

### Conditions de la Souscription.

La *Géographie universelle* par MALTE-BRUN et TH. LAVALLÉE est en réalité un ouvrage entièrement nouveau; l'ancien cadre seul a été conservé; M. Th. Lavallée y a introduit toutes les idées nouvelles de géographie méthodique et rationnelle avec lesquelles il a réformé l'enseignement géographique. L'ouvrage forme 6 forts volumes in-8° jésus, imprimés splendidement à une seule colonne, en caractères neufs, et illustrés de 60 gravures sur acier. Il est publié en 120 livraisons à 50 centimes, — en demi-volumes à 5 francs, — en volumes à 10 francs. — Prix complet : 60 francs.

---

# ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

ANCIENNE ET MODERNE

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

DE LA

## GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MALTE-BRUN ET TH. LAVALLÉE

Atlas composé de 31 Cartes in-folio, coloriées avec le plus grand soin

DRESSÉES PAR AMBROISE TARDIEU

Revues et corrigées par A. VUILLEMIN

Prix de l'Atlas complet, cartonné, 16 francs.

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR

8, rue Garancière.



# ATLAS

DE

# GÉOGRAPHIE MILITAIRE

ADOPTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

POUR L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

ACCOMPAGNÉ

D'UN EXPOSÉ COMPLET DE L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE

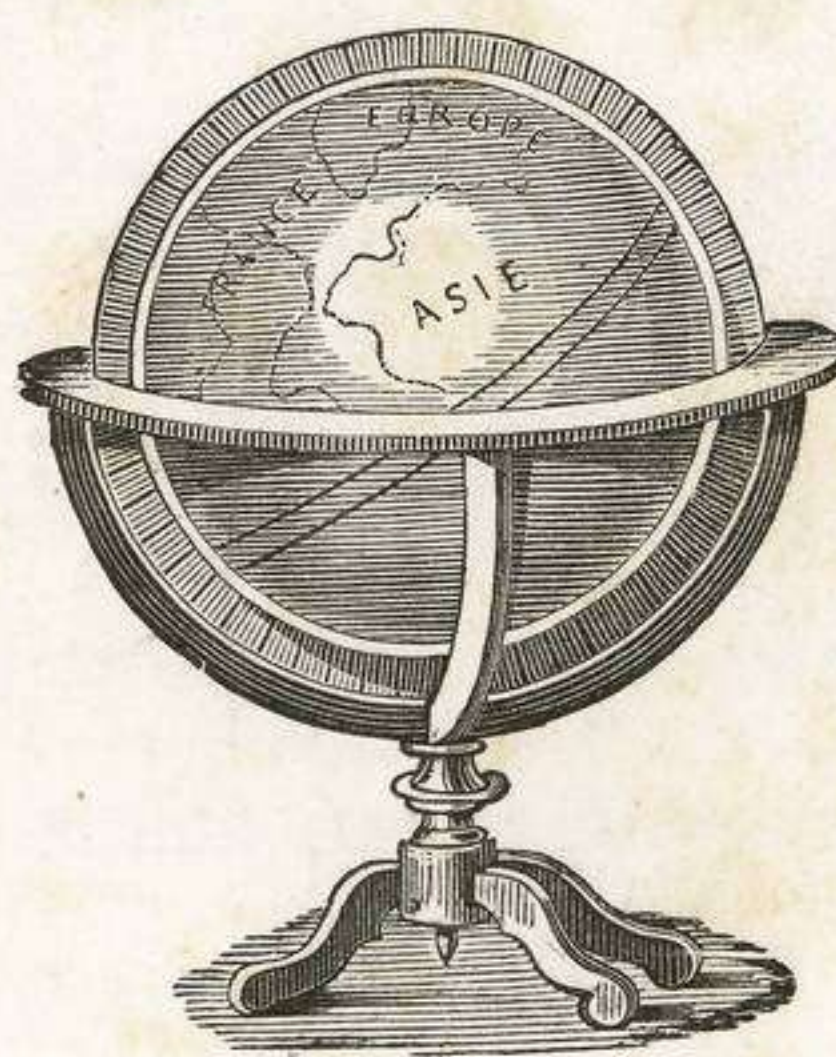
ET DE

## TABLEAUX DE STATISTIQUE MILITAIRE

SOUS LA DIRECTION DE

**E. BUREAU**

EX-PROFESSEUR ADJOINT D'HISTOIRE, PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE MILITAIRES  
A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE SAINT-CYR



PARIS

FURNE, JOUVET ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—  
MDCCCLXX

25-34-







# PRÉFACE.

En acceptant, à la prière des Éditeurs, la direction de l'*Atlas de Géographie militaire* laissée vacante par la mort de M. Th. Lavallée, je ne dois pas dissimuler au public que l'expérience m'a démontré la nécessité d'un remaniement complet de ce travail.

C'était aussi l'opinion de M. Th. Lavallée, et j'avais eu même l'honneur de lui présenter différents projets qui étaient à l'examen lorsque sa dernière maladie vint ajourner forcément toute résolution définitive à leur égard. Aujourd'hui, resté seul en présence de cette tâche, j'hésite d'autant moins à l'entreprendre que l'approbation de mon maître lui était acquise, et que l'intérêt de la science réclame instamment une solution.

En effet, bien que des améliorations nombreuses y aient été successivement introduites depuis sa création, l'Atlas ne renferme actuellement aucune carte qui permette de suivre dans ses détails stratégiques la campagne de 1866 en Bohême<sup>(1)</sup>; et cependant il y a déjà plus d'un siècle que le génie de Frédéric le Grand a fait de ce pays un champ d'opérations aussi classique que le Pô ou le Danube.

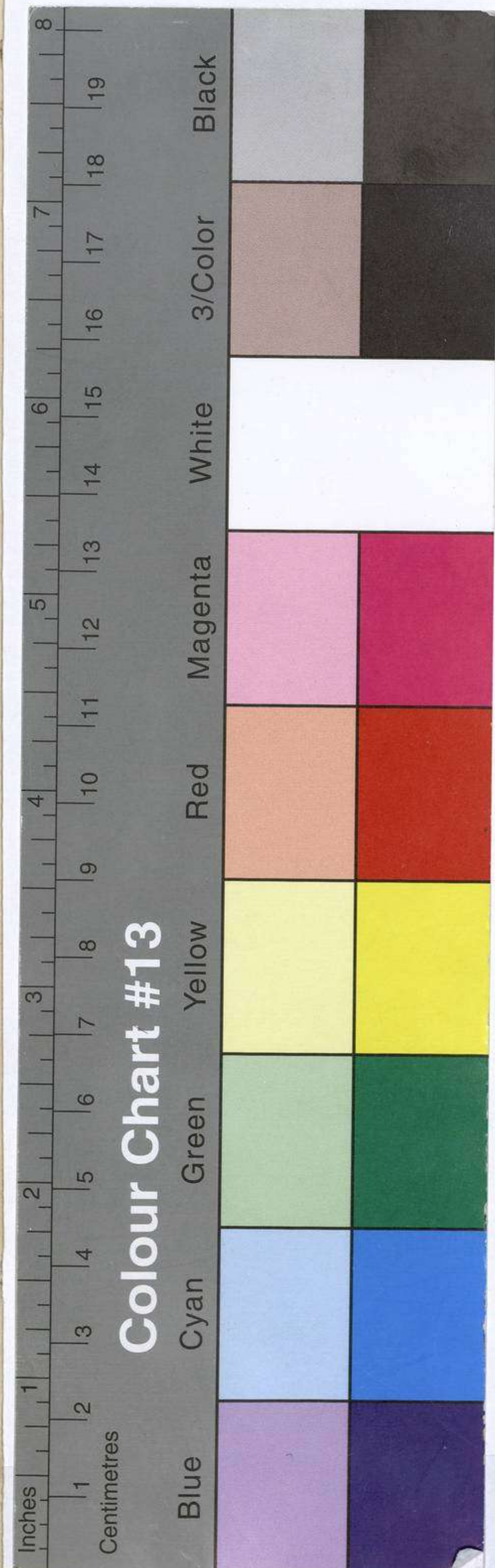
On pourra s'étonner de même que dans un recueil aussi volumineux la part faite aux cartes spéciales ait été si restreinte, que les bassins du Rhin, du Danube, du Weser, de l'Elbe et de l'Oder, c'est-à-dire nos grands théâtres de guerre contre l'Europe, soient réduits à une seule et même feuille (Europe centrale physique et militaire), relativement la plus petite de toutes, tandis qu'une foule d'autres cartes d'une utilité fort contestable, même au point de vue général, encombrant l'Atlas au détriment des premières.

Ces anomalies sont à la veille de disparaître. Indépendamment d'une foule de corrections très-utiles faites aux meilleures cartes, nous commençons dès aujourd'hui à substituer à la plupart des cartes d'emprunt de l'Atlas primitif devenues si vulgaires, une série de cartes polychromes, qui seront à peu près exclusivement physiques, et embrasseront la description complète des pays ou régions prédestinés par leur nature aux opérations de la guerre. Cette réforme, procédant d'un même esprit, d'un même plan, soigneusement coordonnée dans toutes ses parties, introduira dans l'Atlas l'homogénéité qui lui faisait absolument défaut, et constituera finalement, nous l'espérons, un ouvrage essentiellement nouveau et spécial comme l'enseignement auquel il est officiellement destiné.

Toutefois, hâtons-nous de dire qu'un Atlas, si considérable, si complet qu'il soit, est presque toujours insuffisant parce que l'étude sérieuse, approfondie, de l'art de la guerre exige des détails que ne peuvent comporter toutes les cartes, celles d'ensemble principalement. On ne saurait donc trop s'entourer de cartes particulières, et lorsque l'usage aura familiarisé avec chacune d'elles, il deviendra facile de condenser toute une collection dans quelques feuilles en les complétant l'une par l'autre.

Aussi ne sera-t-on pas surpris de trouver nos nouvelles cartes généralement très-sobres de certains détails qui

<sup>(1)</sup> Le défaut de documents complets nous oblige à remettre cette publication à l'année prochaine.





se rencontrent partout ailleurs, les chemins de fer par exemple, afin de laisser la place à d'autres d'une recherche laborieuse. Non pas que je veuille méconnaître l'importance future des voies rapides à la guerre, qu'on se garde bien de m'imputer pareille hérésie; mais parce que les cours d'eau, les routes, les chemins de fer, ayant en général des directions parallèles et très-rapprochées, sillonnent une carte en tous sens d'une multitude de traits, dans lesquels vont se perdre les noms des lieux, leur position et l'exactitude topographique. Il y a d'ailleurs à cela un remède bien simple, ce sont les *Indicateurs des chemins de fer*, qu'on trouve partout et à bon marché, et qui sont actuellement les auxiliaires indispensables de la géographie militaire.

Quant à la partie statistique de l'Atlas, elle a été entièrement refaite et augmentée. Il m'a semblé utile d'initier le lecteur aux détails complexes des rouages de la grande machine administrative qui règle moralement et matériellement la vie de quarante millions d'individus; on trouvera donc dans les nouveaux tableaux un exposé complet, quoique sommaire, des attributions et des différents services de chaque ministère, et en outre, des développements étendus et instructifs pour ceux qui nous intéressent plus directement.

Ce dernier travail, de pénible recherche, ingrat s'il en fut, et dont on se ferait difficilement une idée par les proportions auxquelles il est réduit, n'a pas été une des parties les moins délicates de ma tâche; et je ne dois pas oublier d'adresser les remerciements les plus affectueux à MM. les lieutenants P. Fleur et A. Vexiau, professeurs adjoints à Saint-Cyr, qui ont bien voulu me prêter leur obligeant concours pour le mener à bonne fin.

En terminant, qu'il me soit permis de donner ici un pieux souvenir et un témoignage public de reconnaissance à la mémoire de mon vénéré maître M. Th. Lavallée. Si la mort de cet éminent écrivain a été pour la science une perte irréparable, je ne crois pas être démenti en disant qu'elle a été pour l'armée un deuil de famille. Par la nature spéciale de ses travaux, par son amour pour les gloires militaires de notre pays, par un dévouement de trente-huit années à l'instruction de cette jeunesse « appelée à soutenir la réputation et l'honneur du nom français », Th. Lavallée est devenu une illustration scientifique et littéraire que l'armée a le droit de revendiquer, car il n'est personne parmi nous qui ne s'honore d'avoir été son élève. Quant à ceux qui ne l'ont pas connu, ils l'apprécieront par la vivacité de nos regrets et par l'étude de ses travaux; et fidèles aux exemples de leurs aînés, c'est dans les œuvres du maître qu'ils s'inspireront de la science pour vaincre, et du patriotisme pour mourir!

ED. BUREAU.

Saint-Cyr, le 1<sup>er</sup> août 1869.





# EXPLICATION DU CHOIX ET DE LA DISPOSITION

DES

## CARTES ET TABLEAUX QUI COMPOSENT CET ATLAS

EXTRAITE DU RAPPORT

Fait par le Conseil d'Instruction de Saint-Cyr à M. le Ministre de la guerre.

### I. — CARTES GÉNÉRALES.

1. Europe physique. — Carte d'ensemble et d'après les divisions par bassins.
  2. Europe politique. — Carte d'ensemble et d'après les divisions par États.
  3. France physique.
  4. France administrative et historique.
  5. Europe centrale politique, comprenant principalement la Confédération germanique, la Prusse, l'Autriche, etc. . . . .
  6. Iles Britanniques. . . . .
  7. Italie d'après les divisions politiques. . . . .
  8. Péninsule hispanique. . . . .
  9. Turquie d'Europe. . . . .
  10. Asie . . . . .
  11. Afrique . . . . .
  12. Amérique septentrionale. . . . .
  13. Amérique méridionale. . . . .
- } Cartes d'utilité générale.
- } Cartes d'utilité générale, et qui ont pour but particulier de servir à l'intelligence de nos guerres maritimes depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

### II. — CARTES DE CAMPAGNES.

14. Frontière du Nord et Belgique. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, et des campagnes de 1792, 1793, 1794, 1814 et 1815.
15. Hollande. — Pour l'intelligence des campagnes de 1672 et 1794.
16. Bassin supérieur de la Seine avec le plan des fortifications de Paris. — Pour l'intelligence des campagnes de 1792 et 1814.
17. Frontière du Rhin et pays adjacents. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV, et des campagnes de 1792, 1793, 1795, 1799 et 1814.
18. Frontière de l'Est, ou bassin du Rhône. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, et des campagnes de 1792, 1800 et 1814.
19. Frontière des Pyrénées. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et des campagnes de 1793 et 1814.
20. Espagne physique et militaire. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et des campagnes de 1807 à 1813 et 1823.
21. Europe centrale physique et militaire, comprenant les bassins du Rhin, du Weser, de l'Elbe, de l'Oder, du Danube. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, de la guerre de sept ans, des campagnes de la Révolution, et de celles de 1805, 1806, 1809, etc.
22. Carte d'une partie de l'Allemagne pour les campagnes de 1806, 1807 et 1813.
23. Bassin du Pô. — Pour l'intelligence de toutes nos campagnes d'Italie, et principalement de celles de 1796, 1800, 1859 et 1866.
24. Suisse. — Pour l'intelligence de la campagne de 1799.
25. Carte partielle de la Russie avec le plan de la bataille de la Moskowa. — Pour les campagnes de 1807 et 1812.
26. Égypte et Syrie. — Pour l'expédition de 1798.
27. Algérie. — Pour les campagnes de 1830 à 1858.
28. Carte comprenant les expéditions de Crimée (1854 et 1855), de Cochinchine (1858), de Chine (1860) et du Mexique (1861).
29. Plan de la bataille de Castiglione.
30. Plan de la bataille d'Arcole.



- 31. Plan de la bataille de Rivoli.
- 32. Mantoue, Saint-Georges, La Favorite.
- 33 et 34. Plans des batailles d'Austerlitz et de Wagram.
- 35. Plan de Lyon.
- 36. Plan de Toulon.
- 37, 38, 39 et 40. Plans de Cherbourg, Brest, Lorient et Rochefort.

### III. — ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

- 1. Gouvernement (composition).
- 2. Ministère d'État (attributions).
- 3. Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts (services et attributions).
- 4. Ministère des affaires étrangères (services et attributions).
- 5. Ministère de l'agriculture et du commerce (services et attributions).
- 6. Ministère de l'instruction publique (services et attributions).
- 7. Ministère de l'intérieur (services et attributions).
- 8. Ministère de la justice et des cultes (services et attributions).
- 9. Ministère des finances (services et attributions).
- 10. Budget général de la France pour 1870.
- 11. MINISTÈRE DE LA GUERRE (services).
- 12. Tableau général de l'effectif en hommes et en chevaux de l'armée française en 1870.
- 13. Décomposition de l'effectif de l'armée française en 1870.
- 14. Effectif de l'armée en Algérie en 1870.
- 15. Établissement du service de l'artillerie.
- 16. Établissement du génie.
- 17. Établissement des équipages militaires.
- 18. Grands parcs du matériel de l'armée.
- 19. Camps d'instruction de l'armée.
- 20. Justice militaire. — Prisons militaires.
- 21. Hôpitaux militaires.
- 22. Établissements de remonte.
- 23. Tableau des divisions militaires, villes de casernement, places fortes, etc.
- 24. MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES (services).
- 25. Tableau du personnel de la marine.
- 26. Service militaire aux colonies.
- 27. Établissements de la marine.
- 28. Tableau des circonscriptions maritimes.
- 29. État de la flotte en 1870.
- 30. Colonies françaises.

### IV. — TABLEAUX DE STATISTIQUE.

- 31. Statistique générale de la France en 1870.
- 32. Statistique générale des grands États de l'Europe.
- 33. Statistique générale des États de l'Allemagne.
- 34. Statistique générale des États secondaires de l'Europe.
- 35. Mesures itinéraires des pays étrangers. — Monnaies étrangères les plus usuelles.









# EUROPE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

SUD

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.



Publié par Furne à Paris.

Imp. de Lemaire rue de Seine, 57 Paris.







# FRANCE ADMINISTRATIVE













# ITALIE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

Publié par Furne à Paris.

Lignes communes de France de 25 au degré.

Longitude à l'Orient (SUD) du Méridien de Paris.

Milles Italiens ou Géographiques de 60 au degré.


Milles Allemands de 15 au degré.

Imp. en taille dresse de L'Imprimerie royale de France, à Paris.



# ESPAGNE & PORTUGAL.

NORD.



QUEST.

EST.

Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.

Lièges d'Espagne de 20 au Degré. Lièges de Portugal de 18 au Degré. Lièges communes de France de 25 au Degré. Myriamètres de 0 au Degré.

Chemins de fer terminés. en construction.

Publié par Furne, à Paris.

Imp. en taille-douce Lemoine, r. de Seine, 57, Paris.



# TURQUIE D'EUROPE & GRÈCE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Publié par Furne, à Paris.

Longitude à l'Orient SUD du Méridien de Paris.

Imp. en taille d'œuvre de Lemercier, rue de Saxe 47 Paris.





# ASIE.

NORD.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.

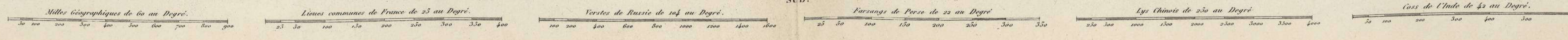


Latitude Septentrionale.

OUEST.

Latitude Septentrionale.

EST.



Publié par Furne, à Paris.

Imp. en taille-douce de L'Imprimerie de la Cour, à Paris.



# AFRIQUE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Latitude Méridionale.

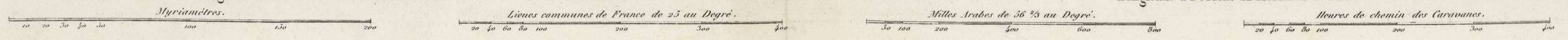
Latitude Méridionale.

Publié par Furne, à Paris.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

SUD.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris




Imp. en taille-douce de L'Escurier, r. de la Harpe, 57, Paris.



# AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

NORD



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Publié par Furne, à Paris.



Imp. en taille-douce de Lemercier rue de Saint-Jacques, 57, Paris.



# AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

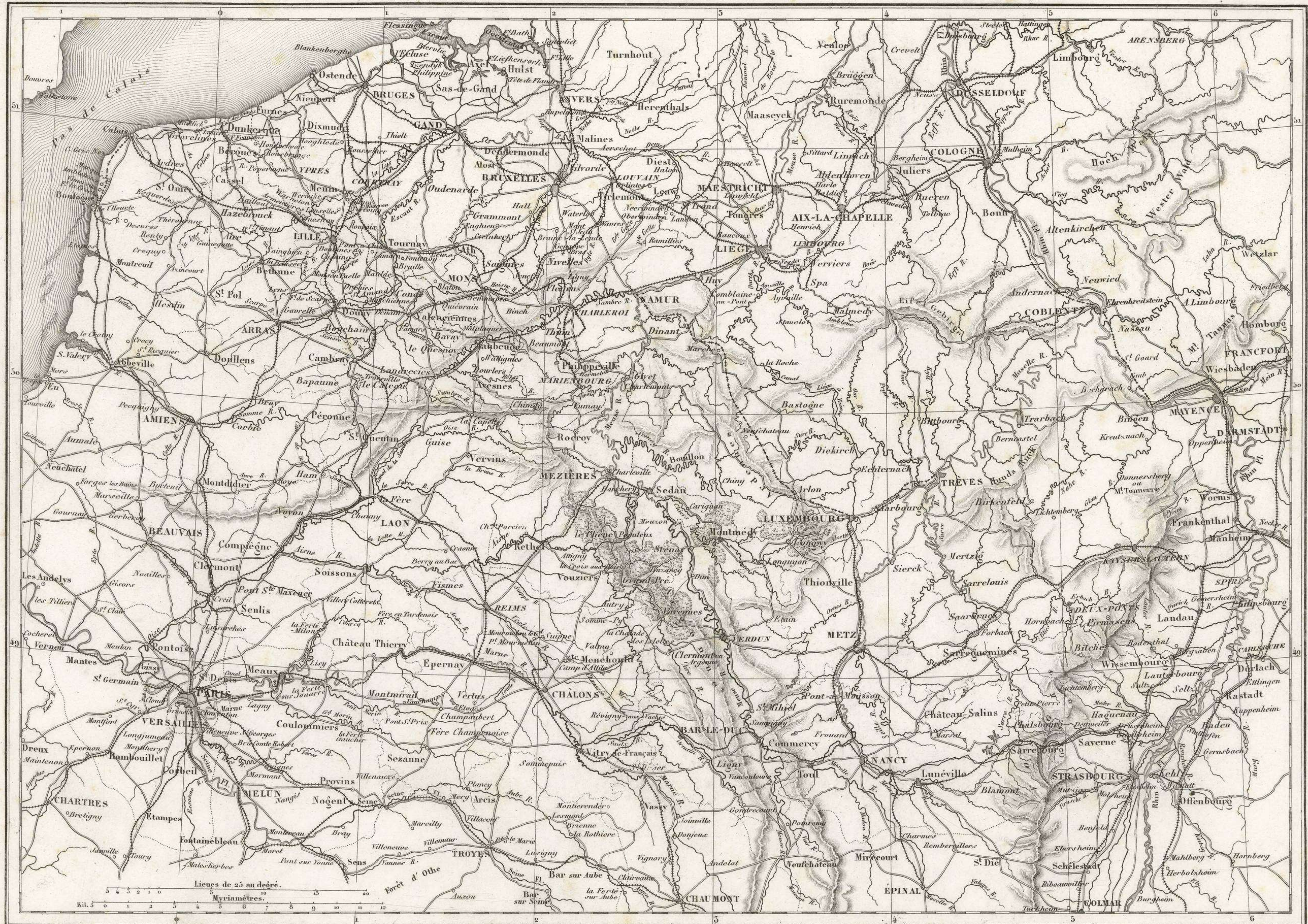
NORD.



Longitude à l'Occident SUD du Méridien de Paris  
Licence communes de France de 25 au Degré.      Mille Géographique de 60 au Degré.      Licence d'Espagne de 20 au Degré.      Licence de Portugal de 18 au Degré.



FRANCE (NORD EST) BELGIQUE





# HOLLANDE

Histoire de la Révolution Française par M. A. Thiers.



Dressée par Th. Davotenay, Géographe.

Publiée par Furne.

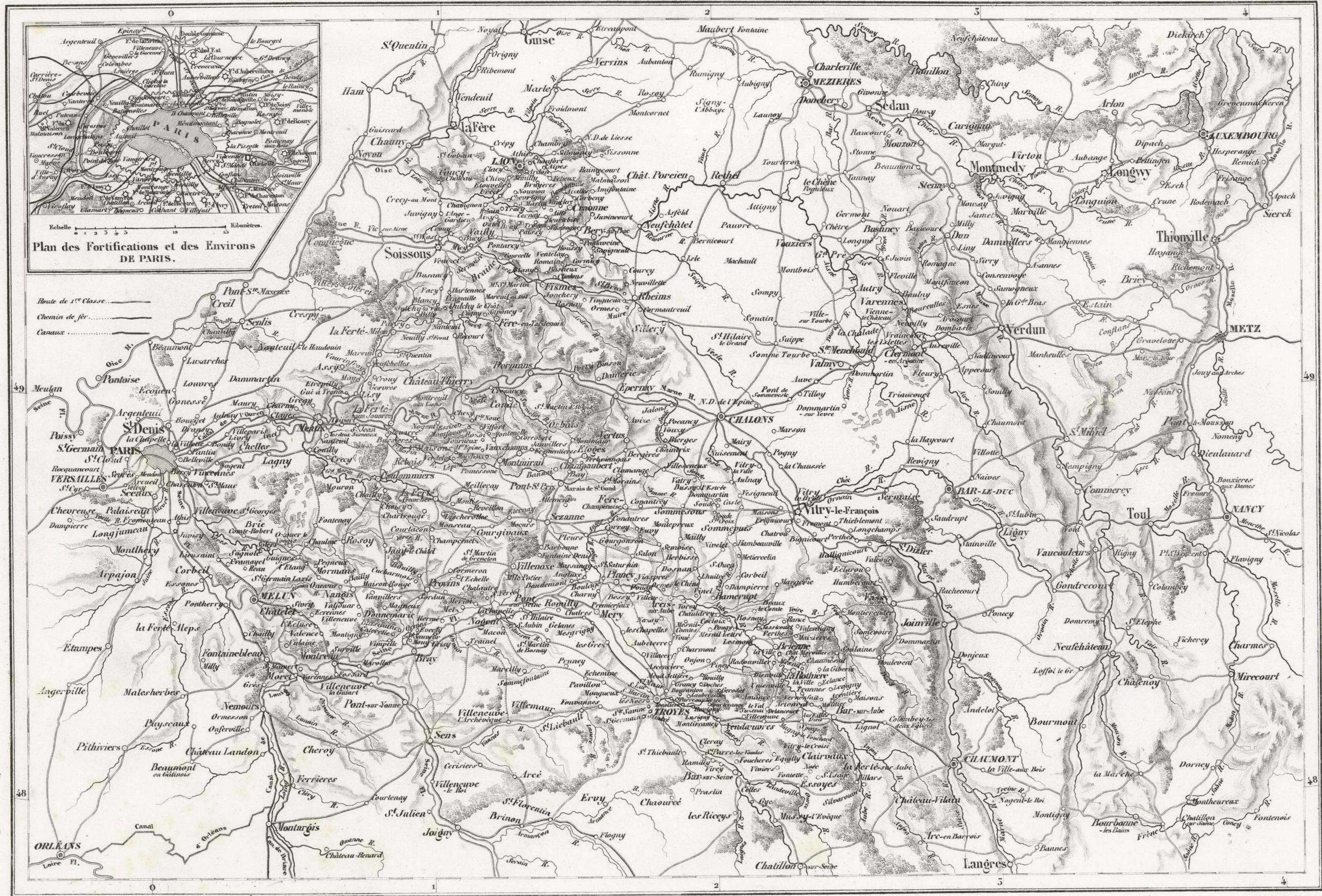
Gravée par Ch. Dyonnet.



Imp. au Taille-Douce de Lemercier r. de Seine 57, Paris.



# CAMPAGNE DE FRANCE 1814.



F. de Lemud del.

Publié par Faure, Paris.

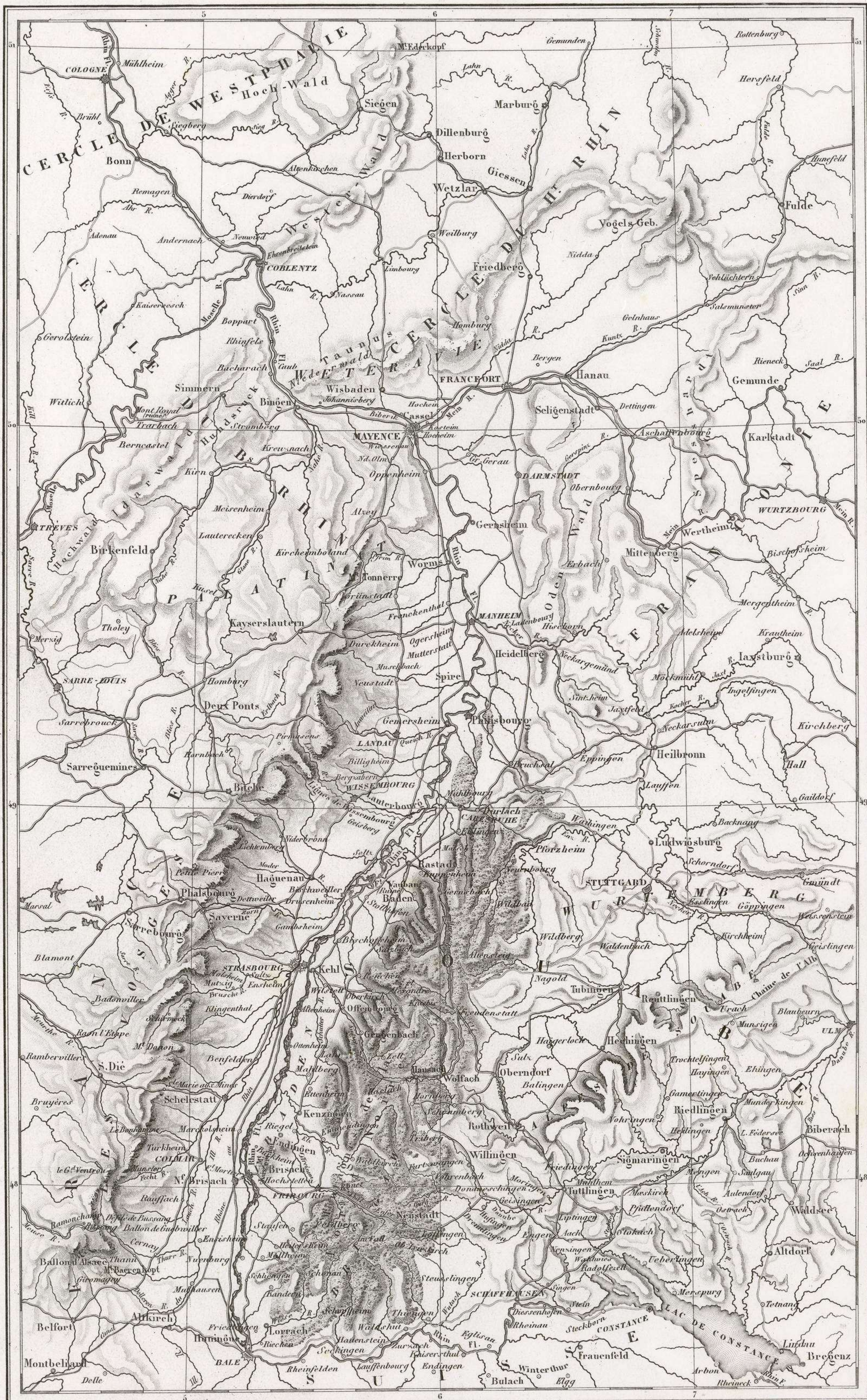
Jacobs sculp.

Myriamètres

Lieux communes de France.



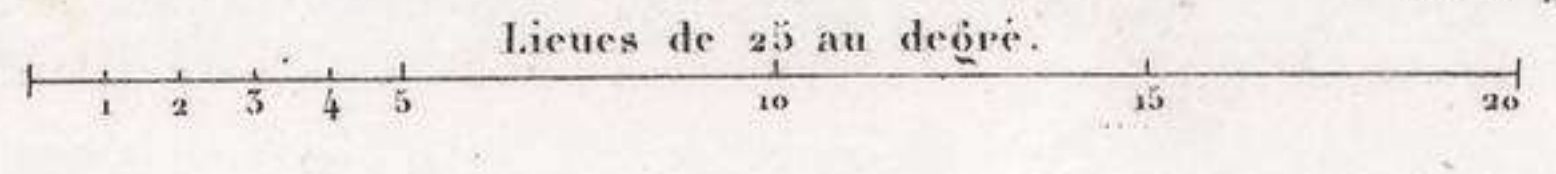
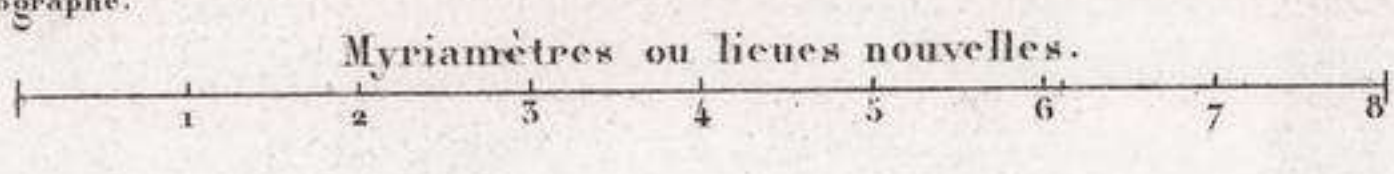
# LE RHIN



Dessiné par A. R. Fremm, Géographe.

Publié par Furne.

Gravée par Ch. Dyonnet.



Imp. ou table dans le L'Annuaire de la Seine et Paris



# BASSIN DU RHÔNE.



Dressé par Th. Duvoletay, Géographe.

Myriamètres.

Publié par Furne.

Lieues de 25 au Degré.

Gravé par Jacobs.

Kilomètres 10 5 0 1 2 3 4 5 6 7 8

5 10 15 20

Imp. en taille-douce de Tomerion 57 r. de Seine, Paris.



# FRONTIÈRE DES PYRÉNÉES.



Dessiné par F. de Lemud.

Publié par Furne.

Gravé par Jacobs.





# CARTE PHYSIQUE ET MILITAIRE DE LA PÉNINSULE



Lignes de Torrès - Vedras (1810)

	Ouvrages	Canons	Hommes	Développement
1 <sup>re</sup> Ligne	70	319	18,683	46,000
2 <sup>me</sup> Ligne	69	215	15,442	38,000
3 <sup>me</sup> Ligne avec Réduit	13	94	3,125	2,700
	152	628	34,125	86,700





# EUROPE CENTRALE PHYSIQUE ET MILITAIRE.



Gravé par Jacobs.

Myriamètres de 25 et un degré.  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Lieues communes de France de 25 au degré.  
5 10 15 20 25

Miles d'Allemagne de 25 au degré.  
1 2 3 4 5

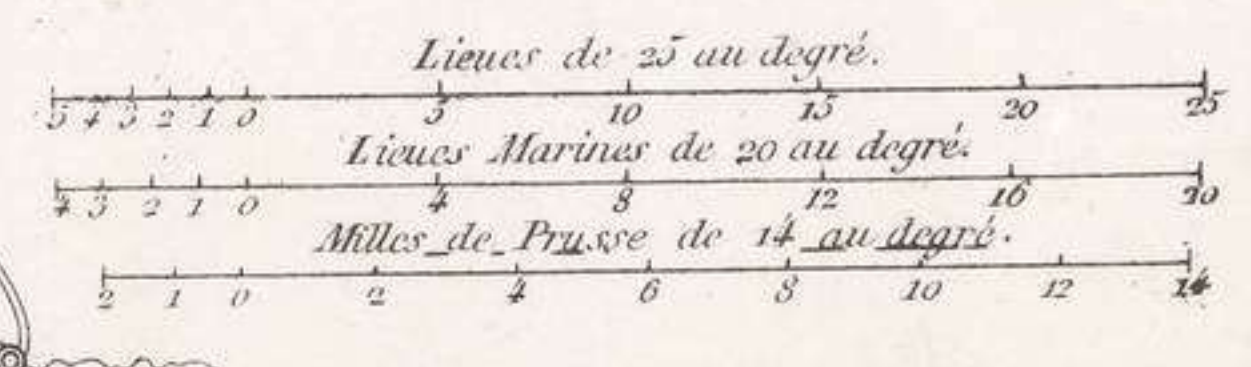
Miles Géographiques de 60 au degré.  
5 10 15 20 25 30 35 40 45 50

Imp. en taille-Douce de Leconteur, rue de Seine, 27, Paris.





**CAMPAGNES  
DE 1806, 1807  
ET 1813.**





# CARTE PHYSIQUE ET MILITAIRE DES ALPES ET DU PÔ



MER MÉDITERRANÉE

Echelle au 1/100000 (Echelle double pour la petite carte)



# SUISSE

Histoire de la Révolution Française, par M. A. Thiers.



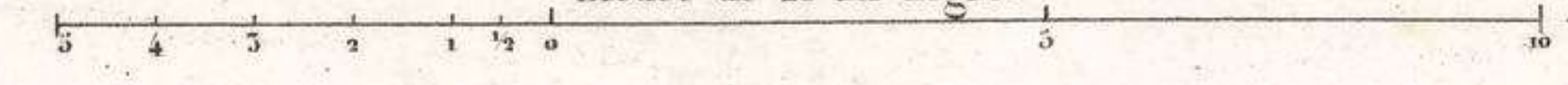
Dressée par Th. Duvoisney, Géographe.

Myriamètres.

Publiée par Furne.

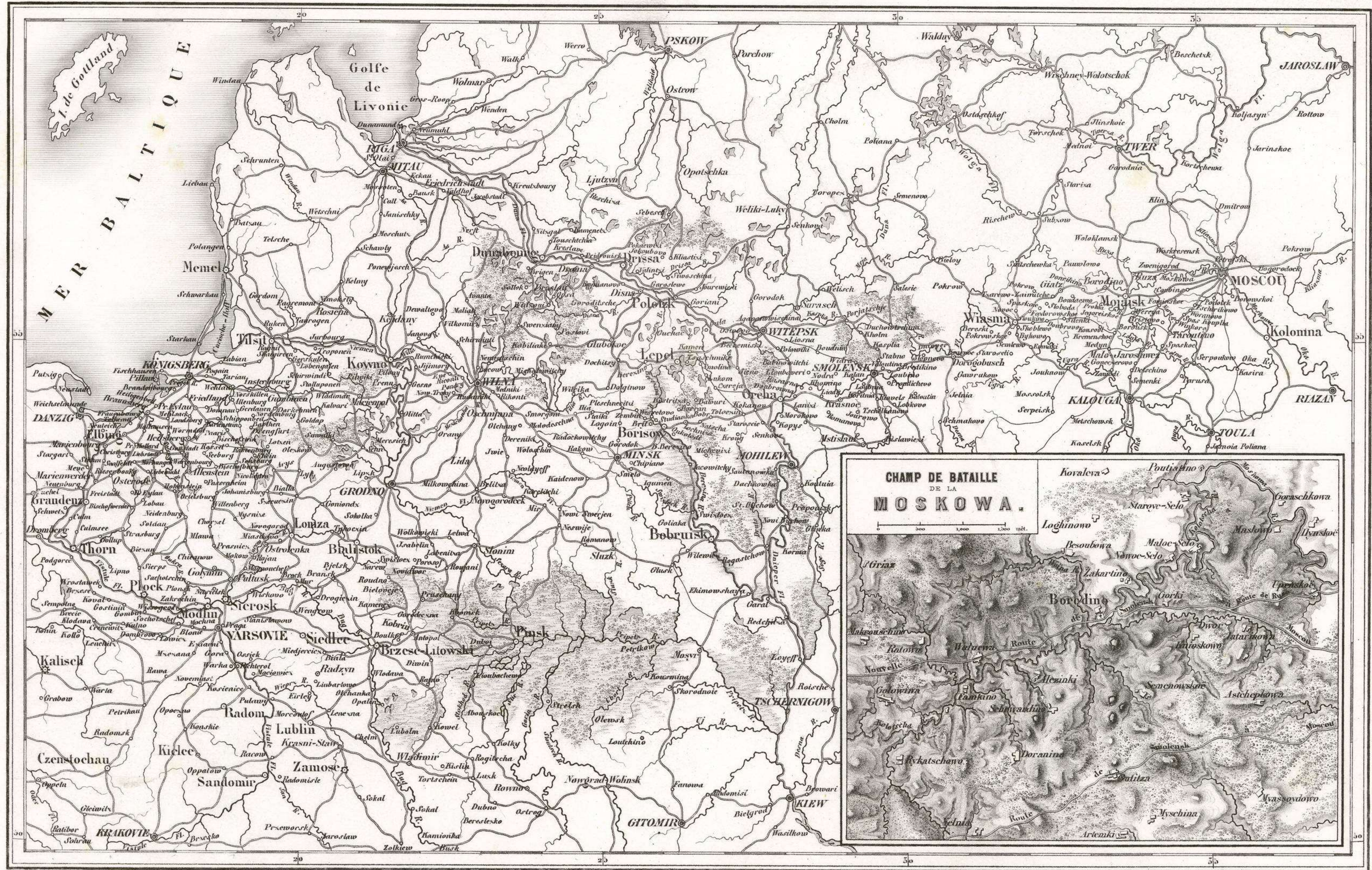
Lieues de 25 au degré.

Gravée par Ch. Dyonnet.





# CAMPAGNE DE RUSSIE — 1812.



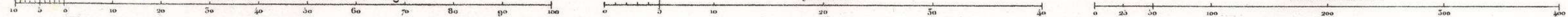
F. de Lemaud del.

Lieux communes de France de 25 au degré.

Myriamètres

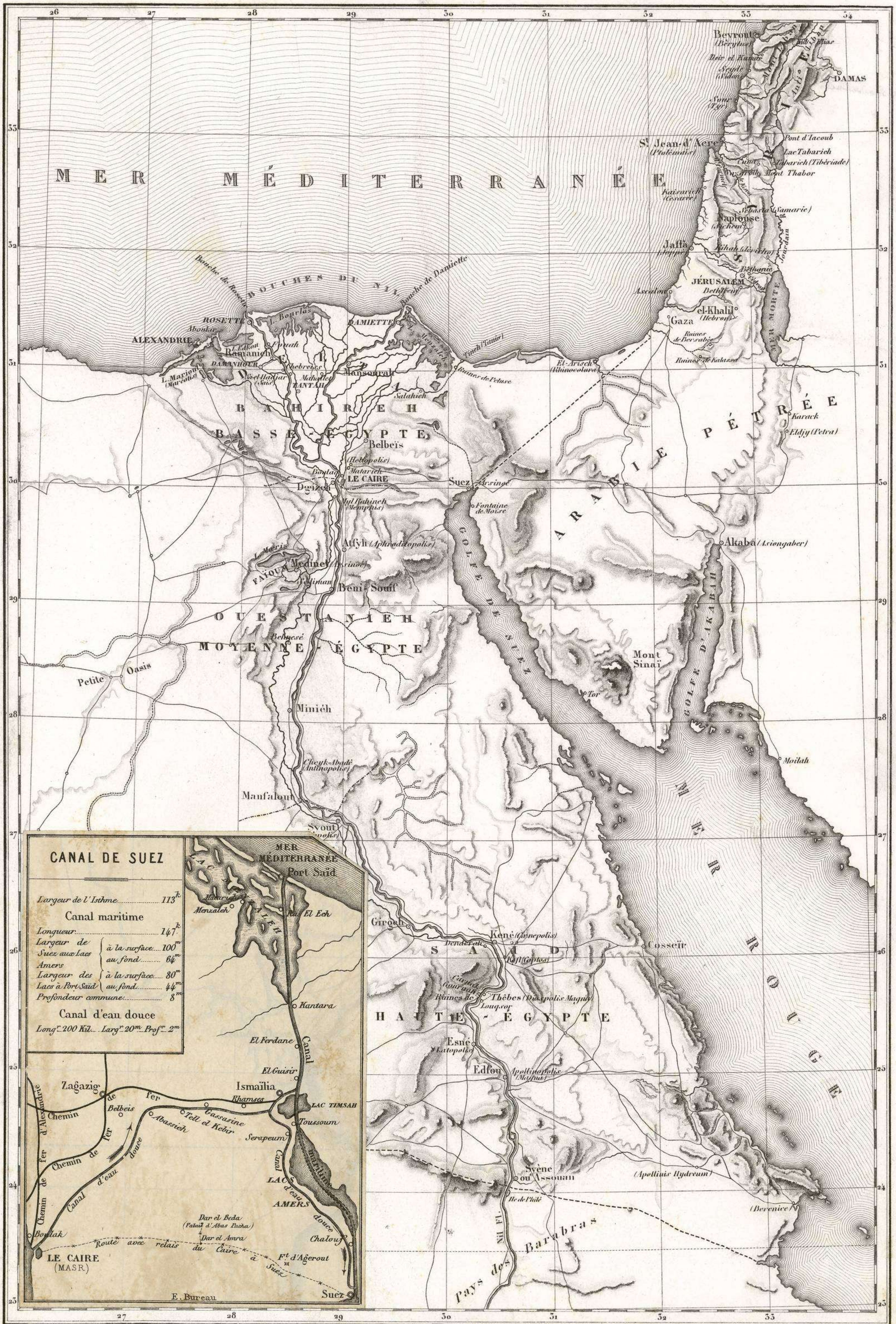
Werstes de Russie.

Jacobs sculp.





# ÉGYPTÉ ET SYRIE



### CANAL DE SUEZ

Largueur de l'Isthme	113 <sup>k</sup>
<b>Canal maritime</b>	
Longueur	147 <sup>k</sup>
Largueur de Suez aux Lacs	à la surface... 100 <sup>m</sup> au fond... 64 <sup>m</sup>
Amers	à la surface... 80 <sup>m</sup> au fond... 44 <sup>m</sup>
Profondeur commune	8 <sup>m</sup>
<b>Canal d'eau douce</b>	
Long <sup>r</sup> 200 Kil.	Larg <sup>r</sup> 20 <sup>m</sup> Prof <sup>r</sup> 2 <sup>m</sup>

**Map of the Canal:** Shows the route from Port Saïd to Suez, including the Lacs Amers, Lacs Timsah, and various canals like the Canal de Suez and Canal de Bahr el Jebel. Key locations like Ismaïlia, El Ferdane, and El Guisr are labeled.

Dressée par Th. Duvenoy Géographe.

Publiée par Furne.

Gravée par Ch. Dyonnet.



Imp. en Taille-douce de Lemercier r. de Suez 57 Paris

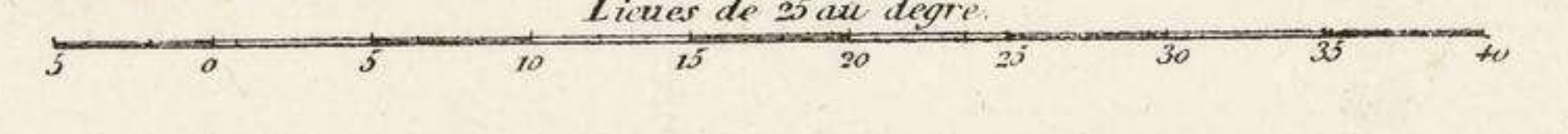


# ALGÉRIE.

NORD



Publié par Furne, à Paris... E. Tatarde del.



Paris Imp. Lemercier & Co. 51. 57.

Gravée chez Erhard R. Bonaparte 62.







# CASTIGLIONE

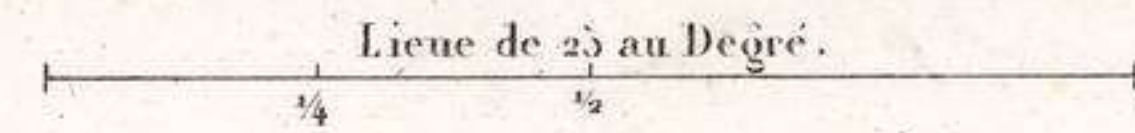
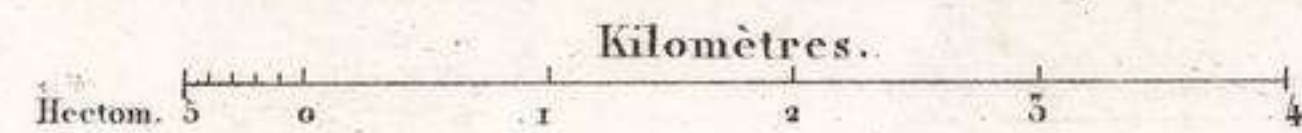
*Histoire de la Révolution Française, par M.A. Thiers.*



Dressé par Th. Duvoletay, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.





# ARCOLE

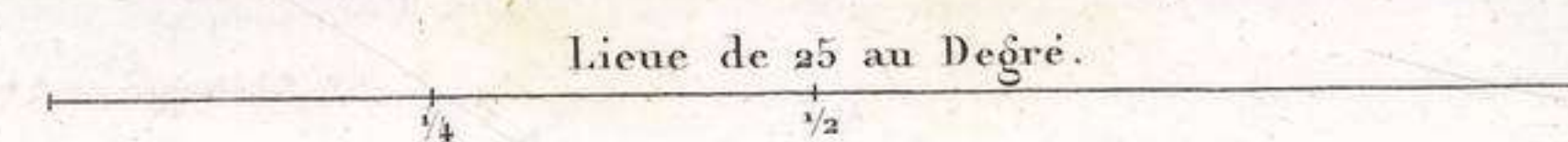
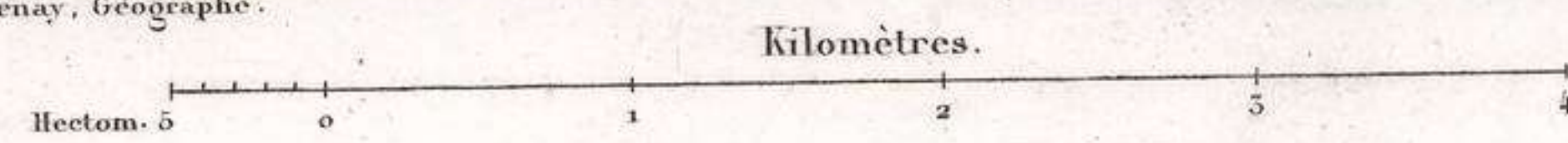
*Histoire de la Révolution Française par M. A. Thiers.*



Dressé par Th. Durottenay, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.



*Imp. en taille-douce de Lemercier 57 r. de Seine Paris.*



# RIVOLI

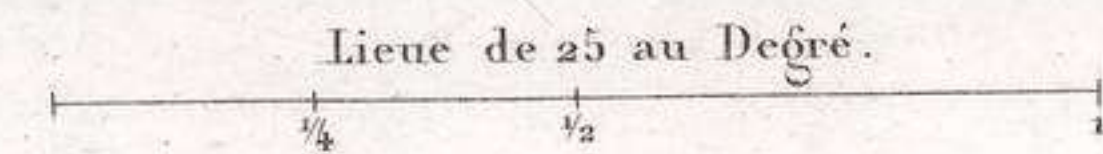
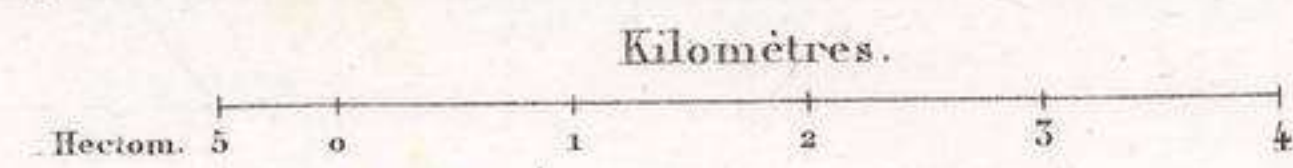
Histoire de la Révolution Française par M.A. Thiery.



Dressé par Th. Duvoiney, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.





# MANTOUE - S<sup>t</sup> GEORGES - LA FAVORITE

Histoire de la Révolution Française par M. A. Thiers.



Dressé par Th. Duvernoy, Géographe.

Kilomètres.

Publié par Furue.

Lieu de 25 au Degré.

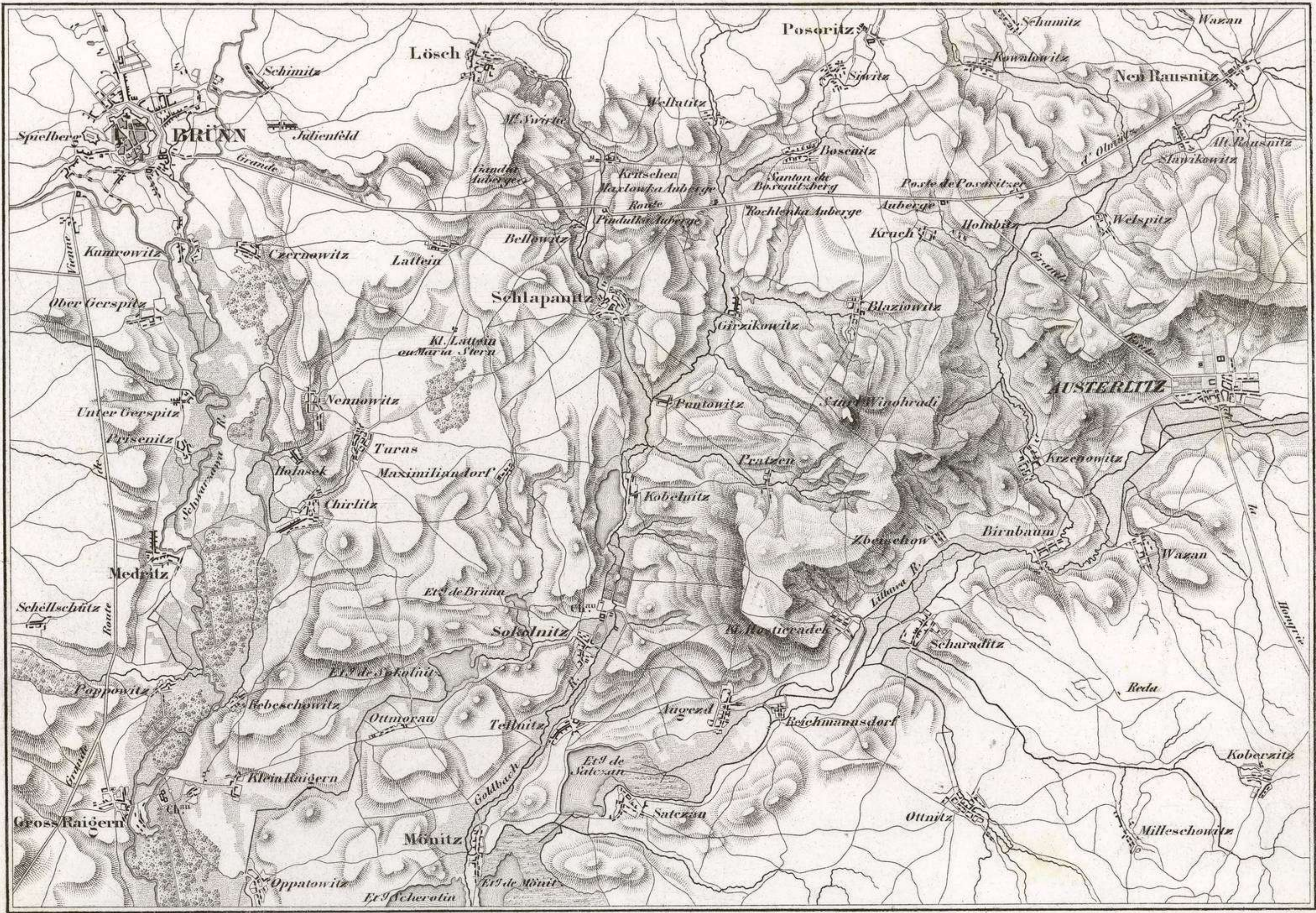
Gravé par Ch. Dyonnet.

Hectom. 0 1 2 3 4

1/2 1



# AUSTERLITZ.

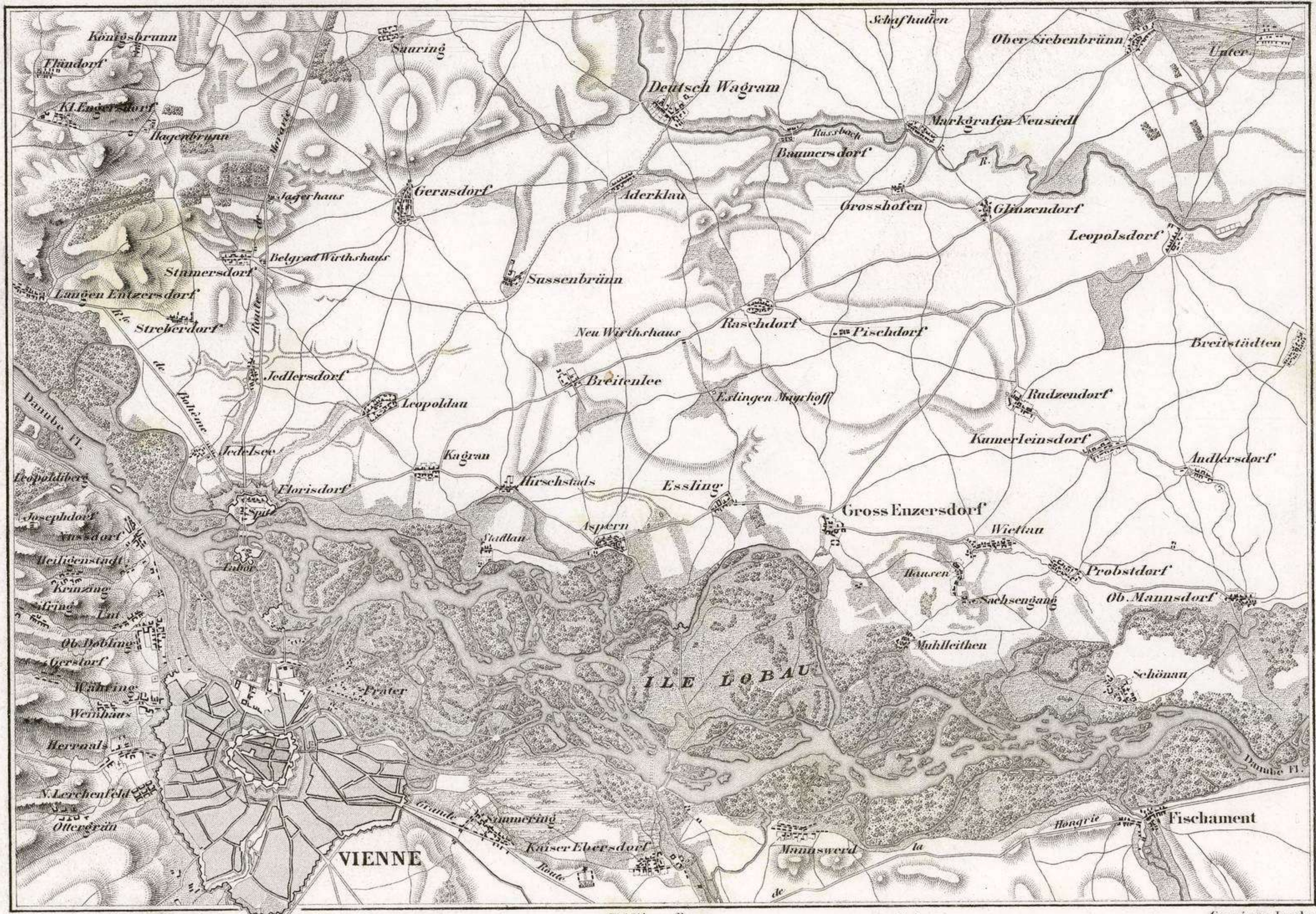


Dessé par Th. Davotenay, Géographe. Mètres Publié par Furne Toises Gravé par Jacobs.

500 1000 2000 3000 4000 5000

500 1000 2000 3000

# WAGRAM.



Dessé par Th. Davotenay, Géographe. Mètres Publié par Furne Toises Gravé par Jacobs.

500 0 1000 2000 3000 4000

500 0 1000 2000







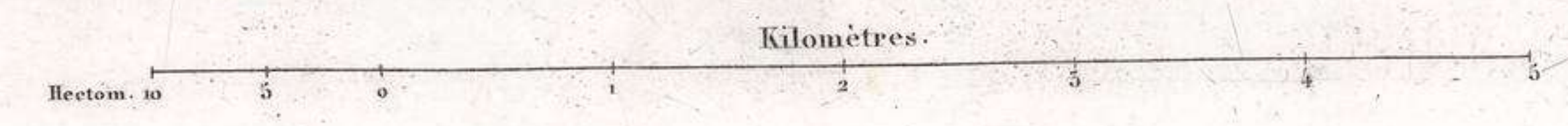
# TOULON



Dressé par Th. Duvoisney, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Hyonnet.



Imp. en taille-douce de Lemerier & Co. Paris.











## N° 7. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE : Préfets, sous-préfets, maires et agents divers. — Conseils de préfecture; conseils généraux, d'arrondissement et municipaux.
2. HOSPICES. — Prisons et établissements pénitentiaires. — Garde nationale.
3. SURETÉ PUBLIQUE; imprimerie; librairie.
4. DIRECTION GÉNÉRALE DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.
5. COMMISSIONS PERMANENTES. { 1. Des sociétés de secours mutuels.  
2. Du colportage.

3. Des archives départementales et communales.
4. De l'orphelinat du Prince impérial.
6. HOSPICE DES QUINZE-VINGTS. — Hospice de Charenton.
7. ASILES IMPÉRIAUX DE VINCENNES ET DU VÉSINET. — Hospice impérial du Mont-Genèvre.
8. ÉCOLES. . . . . { Institution impériale des sourds-muets, à Paris et à Chambéry.  
— — des sourdes-muettes, à Bordeaux.  
— — des jeunes aveugles, à Bordeaux.

### PRÉFECTURE DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS (dépend du Ministère de l'Intérieur).

- 1 Préfet.
- 1 Conseil de préfecture.
- 1 Commission départementale faisant fonction de conseil général.
- 1 Conseil municipal de Paris.

- 20 Arrondissements municipaux de Paris, administrés chacun par un maire.
- 2 Arrondissements départementaux : Saint-Denis et Sceaux.  
(N'ont pas de tribunal de première instance; celui de Paris a pour ressort tout le département de la Seine.)

### PRÉFECTURE DE POLICE A PARIS (dépend du Ministère de l'Intérieur).

- Police générale de la ville.
- Prisons du département de la Seine. . . . . { 1. Maison d'arrêt à Mazas.  
2. Dépôt des condamnés à la Roquette.  
3. Maison de justice à la Conciergerie.  
4. Dépôt à la Préfecture de police.  
5. Maison de répression de mendicité à Saint-Denis.  
6. Dépôt de sûreté à Saint-Denis.

- Prisons du département de la Seine. . . . . { 7. Maison d'éducation correctionnelle.  
8. Maison de correction de Sainte-Pélagie.  
9. Maison d'arrêt et de correction à Saint-Denis.  
10. Maison de la Santé.  
11. Dépôt de mendicité à Villers-Cotterets.
- Vérification des poids et mesures.  
Conseil d'hygiène publique et de salubrité. — Maisons de santé, de sevrage et de nourrices.

## N° 8. MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

### JUSTICE.

AFFAIRES CIVILES, CRIMINELLES ET DE GRACE. — CONSEIL DU SCEAU ET DES TITRES. — ORGANISATION JUDICIAIRE.

#### ORGANISATION JUDICIAIRE :

##### I. TRIBUNAUX ORDINAIRES.

1. *Justices de paix*. . . { 1 par canton <sup>(1)</sup>; 2921 en France. . . . . { Tribunal de justice de paix.  
Tribunal de simple police.
2. *Tribunaux de première instance*. . . { 1 par arrondissement <sup>(2)</sup>; 371 en France. . . . . { Tribunal civil <sup>(3)</sup>.  
Tribunal correctionnel.
3. *Cours d'assises* (temporaires). . . . . { 1 par département <sup>(3)</sup>; 89 en France. . . . . { Le Jury (12 citoyens).  
Le Tribunal (3 juges).
4. *Cours d'appel*. . . . . 28 en France <sup>(4)</sup>. . . . . { Chambre civile <sup>(5)</sup>.  
Chambre correctionnelle.  
Chambre des mises en accusation.
5. *Cour de cassation*. . . (A Paris). . . . . { Chambre des requêtes civiles.  
Chambre civile.  
Chambre criminelle.

##### II. TRIBUNAUX CIVILS EXTRAORDINAIRES.

1. *Tribunaux de commerce*. (1 au moins par arrondissement. — Dans les arrondissements où il n'existe pas de tribunal de commerce, la chambre civile du tribunal de première instance en tient lieu.)
2. *Conseils des prud'hommes*. (Dans les villes manufacturières.)

##### III. TRIBUNAUX CORRECTIONNELS ET CRIMINELS EXTRAORDINAIRES.

1. *Haute cour de justice*. { Chambre des mises en accusation.  
Chambre de jugement.  
Haut jury (12 conseillers généraux des départements).
2. *Conseils de guerre et de révision* pour l'armée de terre.
3. *Tribunaux maritimes* pour l'armée de mer. . . . . { A terre : Conseils de guerre et Conseils de révision.  
A bord : Conseils de guerre et Conseils de révision. —  
Conseils de justice.
4. *Conseils de préfecture*. — 5. *Conseil d'État*. — 6. *Corps législatif*.
7. *Conseils de discipline de la garde nationale*. — 8. *Conseils des autorités sanitaires*.
9. *Juridictions spéciales des Échelles du Levant, de la Chine, du Japon, de Mascate et de Siam*.

##### IV. ORGANISATION JUDICIAIRE DES COLONIES.

- Analogue à celle de France.  
La *Cour d'appel* de l'Algérie est à Alger.  
Les *Tribunaux de première instance* de l'Algérie sont à : Alger, Blidah, Oran, Mostaganem, Tlemcen, Constantine, Bone, Philippeville et Sétif.
- Les autres Colonies { 6 *Cours d'appel* : Martinique, Guadeloupe, la Réunion,  
Cayenne, Saint-Louis et Pondichéry.  
comptent. . . . . { 15 *Tribunaux de première instance*.  
32 *Justices de paix*.

### CULTES.

PERSONNEL DU CLERGÉ CATHOLIQUE. — INTÉRÊTS TEMPORELS. — TRAVAUX. — CULTES NON CATHOLIQUES. — COMMISSION DES ARTS ET ÉDIFICES RELIGIEUX. — ORGANISATION RELIGIEUSE.

#### ORGANISATION RELIGIEUSE :

##### I. Culte catholique.

- France, 86 diocèses { 17 archevêchés <sup>(6)</sup>.  
69 évêchés.

Chaque archevêché ou évêché comprend, en général, 1 département; quelques-uns en comprennent 2; quelques autres des arrondissements seulement.

- Colonies, 6 diocèses { 1 Archevêché à Alger.  
5 Évêchés à Oran, Constantine, la Basse-Terre (Guadeloupe),  
Saint-Denis (île de la Réunion), et Saint-Pierre (Martinique); les 3 derniers suffragants de l'Archevêché de Bordeaux.

- Écoles. { Facultés de théologie à Aix, Bordeaux, Lyon, Paris, Rouen, Toulouse.  
1 grand séminaire et des petits séminaires dans chaque diocèse.  
Il y a environ 40,000 prêtres rétribués par l'État.

##### II. Religion réformée ou calviniste.

- 1 Conseil central à Paris. } Environ 480 pasteurs  
91 Consistoires (5 Consistoires forment un Synode). } rétribués par l'État.

- Faculté de théologie à Montauban.  
Il y a en France environ 700,000 calvinistes, répandus dans la vallée du Rhône, et entre la Loire et les Pyrénées.

##### III. Religion de la Communion d'Augsbourg ou luthérienne.

- 1 Consistoire central à Strasbourg. } Environ 250 pasteurs rétribués par  
34 Consistoires répartis en 6 inspections. } l'État.

- Faculté de théologie et Gymnase luthérien à Strasbourg.  
Il y a en France environ 300,000 luthériens, répandus dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, les Vosges, le Doubs et la Seine.

##### IV. Religion juive.

- Consistoire central à Paris.  
8 Synagogues consistoriales à Paris, Strasbourg, Colmar, Metz, Nancy, Bordeaux, Marseille et Bayonne.  
Consistoire central à Alger. — Consistoires provinciaux à Oran et Constantine.  
Synagogues simples. — Environ 110 rabbins salariés par l'État.  
École centrale rabbinique à Metz.

##### V. Culte musulman.

- Grands muphtis à Alger, Oran et Constantine.

<sup>(1)</sup> Dans les villes où il y a plusieurs juges de paix, chacun d'eux juge au civil; mais ils alternent pour le tribunal de simple police.

<sup>(2)</sup> Au chef-lieu d'arrondissement, sauf les exceptions suivantes : Vic, au lieu de Château-Salins (Meurthe); Cusset, au lieu de la Palisse (Allier); Charleville, au lieu de Mézières (Ardennes); Tarascon, au lieu d'Arles (Bouches-du-Rhône); Bourgoin, au lieu de la Tour-du-Pin (Isère); Arbois, au lieu de Poligny (Jura); Saint-Mihiel, au lieu de Commercy (Meuse); Lourdes, au lieu d'Argelès (Hautes-Pyrénées). Dans le département de la Seine, il n'y a qu'un seul tribunal de première instance, à Paris, mais il est fractionné en 8 *chambres* (5 civiles et 3 correctionnelles).

<sup>(3)</sup> Au chef-lieu du département, sauf les exceptions suivantes : Saint-Flour, Saintes, Montbrison, Coutances, Reims, Saint-Mihiel, Douai, Saint-Omer, Châlon-sur-Saône, Carpentras, Aix (Bouches-du-Rhône), Riom et Bastia.

<sup>(4)</sup> Au chef-lieu du département, sauf les exceptions indiquées au tableau n° XXXII.

<sup>(5)</sup> Voir le tableau n° XXXI.

<sup>(6)</sup> Une ou plusieurs chambres, selon les besoins.

N. B. Quelques tribunaux de première instance n'ont qu'une seule chambre, qui juge tantôt au civil et tantôt au correctionnel.



## N° 9. MINISTÈRE DES FINANCES.

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inspection générale des finances. — Contrôle. — Contentieux. — Dette publique.</li> <li>2. Cour des comptes (3 chambres).</li> <li>3. Direction générale des contributions directes.</li> <li>4. Administration générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre.</li> <li>5. — — des douanes et des contributions indirectes (24 directions mixtes des douanes et des contributions indirectes; 8 directions des douanes).</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Administration générale des manufactures de l'État (tabacs et poudres).</li> <li>7. — — des postes.</li> <li>8. — — des forêts (35 conservations forestières).</li> <li>9. Commission des monnaies et médailles.</li> <li>10. Écoles. { 1. École d'application des manufactures des tabacs de l'État, à Paris.<br/>2. École forestière, à Nancy.</li> </ol> |
|---|---|

## N° 10. BUDGET GÉNÉRAL DE LA FRANCE POUR 1870.

DÉPENSES	
BUDGET ORDINAIRE.	
1. Dette publique (1) . . . . .	490,462,297
2. Dotations et dépenses des pouvoirs législatifs(2) . . . . .	49,250,800
3. Services des ministères . . . . .	846,173,439
4. Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics. . . . .	237,341,712
5. Remboursements, restitutions, non-valeurs, primes et es-comptes. . . . .	12,216,000
6. Gouvernement général de l'Algérie. . . . .	14,616,000
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>1,650,060,248</b>
BUDGET EXTRAORDINAIRE . . . . .	122,606,811
BUDGETS SPÉCIAUX. . . . .	449,664,819
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES. . . . .</b>	<b>2,222,331,878</b>

(1) La dette publique se compose de : 1° dette consolidée, 363,924,834 francs; 2° intérêts de capitaux remboursables à divers titres, et principalement de la dette flottante, 32,968,832 francs; 3° dette viagère, 93,568,631 francs, dont 70,000,000 environ pour pensions civiles et militaires.  
(2) Liste civile de l'Empereur, 25,000,000 de francs. — Dotation de la famille impériale, 1,500,000 fr. — Dotations et dépenses du Sénat, 6,680,000 fr. — Indemnités et dépenses du Corps législatif, 5,002,020 fr. — Supplément à la dotation de la Légion d'honneur; 11,068,780 fr.

RECETTES	
BUDGET ORDINAIRE.	
1. Contributions directes (fonds pour dépenses générales). . . . .	332,821,800
2. Enregistrement, timbre et domaines. . . . .	460,552,816
3. Produits des forêts. . . . .	10,552,617
4. Douanes et sels. . . . .	144,002,000
5. Contrib. ind. (sucres, boissons, tabacs, poudres, etc.). . . . .	610,380,000
6. Postes. . . . .	89,344,000
7. Retenues pour le service des pensions civiles. . . . .	14,736,600
8. Produits universitaires. . . . .	3,749,598
9. Produits divers. . . . .	54,027,962
10. Revenus de l'Algérie. . . . .	16,500,000
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>1,736,667,393</b>

BUDGET EXTRAORDINAIRE . . . . .	37,256,666
BUDGETS SPÉCIAUX. . . . .	449,664,819
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES. . . . .</b>	<b>2,223,588,878</b>
<b>EXCÉDANT DE RECETTES. . . . .</b>	<b>1,257,000</b>

## SERVICES DES MINISTÈRES.

1. Ministère d'État. . . . .	3,042,400
2. — de la justice et des cultes. . . . .	82,340,106
3. — des affaires étrangères. . . . .	13,161,200
4. — de l'instruction publique. . . . .	24,283,321
5. — de l'intérieur. . . . .	59,414,345
6. — de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. . . . .	97,500,653
7. — de la guerre. . . . .	373,001,182
8. — de la marine; service de la marine et des colonies. . . . .	162,845,022
9. — des finances. . . . .	18,433,610
10. — de la maison de l'Empereur et des beaux-arts. . . . .	12,151,600
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>846,173,439</b>

### SERVICES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1. Administration centrale (personnel). . . . .	1,991,338
2. Administration centrale (matériel). . . . .	551,000
3. Dépôt général de la guerre. . . . .	144,500
4. États-majors. . . . .	22,735,032

5. Gendarmerie impériale. . . . .	27,826,109
6. Solde et prestations en nature. . . . .	255,068,813
7. Habillement et campement. . . . .	18,589,630
8. Lits militaires. . . . .	4,959,449
9. Transports généraux. . . . .	2,564,450
10. Recrutement et réserve. . . . .	619,000
11. Garde nationale mobile. . . . .	5,497,727
12. Justice militaire. . . . .	1,273,845
13. Remonte générale. . . . .	8,719,100
14. Harnachement. . . . .	701,788
15. Matériel de l'artillerie et établissements. . . . .	4,735,665
16. Matériel du génie et établissements. . . . .	9,351,890
17. Écoles militaires. . . . .	3,884,317
18. Invalides de la guerre. . . . .	1,463,529
19. Solde de non-activité et solde de réforme. . . . .	547,000
20. Secours. . . . .	1,727,000
21. Dépenses secrètes. . . . .	50,000
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>373,001,182</b>

## N° 11. MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1. 1<sup>re</sup> Direction. { Correspondance générale. — Opérations militaires. — États-majors. — Écoles militaires. — Recrutement. — Justice militaire. — Infanterie. — Garde nationale mobile.
2. 2<sup>e</sup> Direction. Cavalerie. — Remontes. — Gendarmerie.
3. 3<sup>e</sup> Direction. Artillerie (personnel, matériel et comptabilité).
4. 4<sup>e</sup> Direction. Génie (personnel, matériel et comptabilité).
5. 5<sup>e</sup> Direction. { Administration (Intendances militaires. — Transports. — Sub-sistances militaires. — Chauffage. — Hôpitaux. — Invalides. — Habillements. — Lits militaires. — Campement. — Solde. — Revues de comptabilité. — Officiers et troupe d'administration. — Officiers de santé).
6. 6<sup>e</sup> Direction. { Dépôt de la guerre (Archives historiques. — Statistique militaire. — Géodésie. — Topographie. — Cartes et plans).
7. 7<sup>e</sup> Direction. { Comptabilité générale. — Pensions et secours. — Service intérieur. — Archives. — Décorations. — Dotation de l'armée.
8. Service de l'Algérie.
9. Aumônerie militaire.
10. Comités con- { D'état-major; — de la gendarmerie; — de l'infanterie; — de sultatifs. { la cavalerie; — de l'artillerie; — des fortifications.
11. Comité permanent d'administration.

12. Conseil de santé des armées.
  13. Commission supérieure de la dotation de l'armée.
  14. Commission d'hygiène hippique.
  15. Commission mixte des travaux publics.
  16. Commission de défense des côtes.
- ÉCOLES MILITAIRES. {
- École d'application d'artillerie et du génie, à Metz.
  - — d'état-major, à Paris.
  - École de cavalerie, à Saumur.
  - École polytechnique, à Paris.
  - École spéciale militaire, à Saint-Cyr.
  - Prytanée militaire, à la Flèche.
  - École normale de tir, au camp de Châlons.
  - École normale de gymnastique (Écoles de la Faisanderie et de Gravelle).
  - École d'application de médecine et de pharmacie militaires, à Paris.
  - École du service de santé militaire, à Strasbourg.
  - Section des élèves militaires au Conservatoire de musique, à Paris.
  - École des sous-officiers élèves d'administration, à Vincennes.



N° 12. TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EFFECTIF EN HOMMES ET EN CHEVAUX DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1870<sup>(A)</sup>

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.						CHEVAUX			OBSERVATIONS.			
	CADRES DES RÉGIM., BATAILL., ESCAD., COMP. OU BATTERIES.						SOLDATS.	TOTAL des HOMMES.	D'OFFICIERS		DE TROUPE.	TOTAL.	
	Officiers.	Sous-offic. et employés y assimilé.	Caporaux et brigadiers.	Soldats hors rang, tambours et trompettes	Enfants de troupe.	TOTAL des cadres.							
TROUPES FRANÇAISES.	États-majors. . . . .	3,934	734	"	"	"	4,668	"	4,668	1,613	"	1,613	<i>Nota.</i> Il faut y ajouter l'effectif de la garde de Paris, qui est de 2,856 hommes et de 663 chevaux. (1) Dont, pour les divisions territoriales de l'intérieur. 340,000 Et pour l'Algérie. . . 60,000 TOTAL. . . . . 400,000 (2) Dont, pour les divisions territoriales de l'intérieur. 74,200 Et pour l'Algérie. . . 16,562 TOTAL. . . . . 90,822 (Voir le tableau n° XIV.) Le nombre d'hommes à incorporer en 1870 est de 66,000, répartis ainsi qu'il suit : Infanterie. . . . . 45,000 Cavalerie. . . . . 10,500 Artillerie. . . . . 7,000 Génie. . . . . 1,500 Équipages militaires. 2,000 TOTAL. . . . . 66,000
	Escadron des cent-gardes. . . . .	13	18	28	12	"	71	150	221	27	152	179	
	Esc. des gendarm. d'élite. . . . .	6	11	16	2	2	35	101	136	6	130	136	
	Garde impériale. . . . .	1,209	2,039	2,612	2,110	501	7,970	19,317	27,287	800	6,217	7,017	
	Gendarmerie. . . . .	654	1,334	2,488	4	487	4,480	15,763	20,243	694	13,150	13,844	
	Infanterie. . . . .	10,015	19,319	23,843	13,988	2,793	67,165	152,248	219,413	983	"	983	
	Cavalerie. . . . .	3,242	3,275	4,805	3,856	750	15,178	36,968	52,146	4,870	33,717	38,587	
	Artillerie. . . . .	1,498	3,178	2,953	5,258	560	12,887	21,180	34,067	2,363	14,940	17,303	
	Génie. . . . .	256	553	559	524	110	1,892	4,854	6,746	94	663	757	
	Équipages militaires. . . . .	349	397	576	742	61	2,064	6,240	8,304	423	6,642	7,065	
Vétérans. . . . .	6	12	16	4	4	38	262	300	"	"	"		
Services administratifs. . . . .	2,049	621	780	88	42	3,538	7,361	10,890	28	"	28		
TOTAL. . . . .	23,231	31,491	38,676	26,588	5,310	119,986	264,444	384,430	11,901	75,611	87,512		
TROUPES ÉTRANGÈRES.	Légion étrangère. . . . .	117	221	280	148	33	766	1,892	2,658	27	"	27	
	Corps indigènes d'Algérie	664	914	1,186	635	123	3,399	9,513	12,912	563	2,720	3,283	
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	24,012	32,626	40,142	27,371	5,466	124,151	275,849	400,000 <sup>(1)</sup>	12,491	78,331	90,822 <sup>(2)</sup>		

(A) D'après la nouvelle loi d'organisation du 1<sup>er</sup> février 1868, l'armée se compose de l'armée active, 400,000 hommes; de la réserve, 400,000 h.; une garde nationale mobile d'environ 550,000 h. doit concourir, comme annexe de l'armée active, à la défense des places et des côtes. — L'organisation de la garde nationale est militaire; elle est placée dans les attributions du ministre de la guerre. Elle comprend : 250 bataillons à 8 compagnies, d'un effectif de 2,000 hommes chacun, et 125 batteries à 200 hommes chacune. Total des forces militaires disponibles : 1,350,000 hommes.

N° 13. DÉCOMPOSITION DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1870.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.	ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.				
ÉTATS-MAJORS.	Maréchaux, officiers généraux, supérieurs et autres d'état-major. . . . .	1,124	940	CAVALERIE. . . . .	50 régiments <sup>(5)</sup> , dont 10 de cuirassiers, 12 de dragons, 8 de lanciers à 5 escadrons, et 12 de chasseurs, 8 de hussards à 6 escadrons. . . . .	43,370	33,858		
	Intendance militaire. . . . .	304	263		4 régiments de chasseurs d'Afrique à 6 escadr. . . . .	4,480	3,456		
	État-major des places. . . . .	679	6		École de cavalerie <sup>(6)</sup> . . . . .	326	1,165		
	— particulier de l'artillerie. . . . .	1,462	157		Vétérinaires, dépôts et compagnies de remonte (9 comp.) <sup>(7)</sup> . . . . .	3,970	108		
	— — du génie. . . . .	1,099	247		TOTAL. . . . .	52,146	38,587		
MAISON DE L'EMPEREUR.	Escadron des cent-gardes à cheval. . . . .	221	179	ARTILLERIE. . . . .	19 régiments (32 batteries à cheval, 90 montées, 60 à pied) <sup>(8)</sup> . . . . .	28,437	15,636		
Escadron de gendarmes d'élite. . . . .	136	136	1 régiment de pontonniers à 13 compagnies <sup>(9)</sup> . . . . .		1,560	107			
INFANTERIE. . . . .	7 régiments (3 de grenadiers et 4 de voltigeurs) à 3 bat. de 7 comp. . . . .	15,022	56		10 compagnies d'ouvriers <sup>(10)</sup> . . . . .	1,540	"		
	1 régiment de zouaves à 2 bataillons de 7 compagnies. . . . .	1,342	7		1 compagnie d'armuriers <sup>(11)</sup> . . . . .	154	"		
	1 bataillon de chasseurs à pied de 10 compagnies. . . . .	993	1		2 régiments du train à 12 compagnies <sup>(12)</sup> . . . . .	1,752	1,550		
TOTAL. . . . .	17,357	64	6 compagnies de canonniers-artificiers <sup>(13)</sup> . . . . .	624	"				
CAVALERIE. . . . .	6 régiments (1 de carabiniers, 1 de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de lanciers, 1 de guides et 1 de chasseurs) à 6 escadrons. . . . .	5,904	4,494	TOTAL. . . . .	33,679	13,255			
	GENDARMERIE. . . . .	1 régiment à pied à 2 bataillons de 5 compagnies. . . . .	946	12	GÉNIE. . . . .	3 régiments à 45 compagnies, dont 3 de sapeurs conducteurs <sup>(14)</sup> . . . . .	6,522	757	
		1 rég. d'artillerie monté de 6 batt. . . . .	1,134	761		1 compagnie d'ouvriers <sup>(15)</sup> . . . . .	154	"	
1 rég. d'artillerie à cheval de 6 bat. . . . .	1,135	870	TOTAL. . . . .	6,958	757				
1 escadron du train de 2 compagn. . . . .	161	166	ÉQUIPAGES MILITAIRES. . . . .	Parcs de construction et de réparation. . . . .	66	5			
TOTAL. . . . .	2,430	1,797		5 escadrons à 12 compagnies <sup>(16)</sup> . . . . .	7,760	7,060			
Équipages militaires : 1 escadron de 3 comp. . . . .	650	650		4 compagnies d'ouvriers <sup>(17)</sup> . . . . .	478	"			
TOTAL DE LA GARDE IMPÉRIALE. . . . .	27,287	7,017	TOTAL. . . . .	8,304	7,065				
GENDARMERIE. . . . .	26 légions ou 92 compagnies départementales. . . . .	19,351	13,328	VÉTÉRANS. . . . .	1 compagnie de vétérans de l'infanterie. . . . .	300	"		
	1 légion ou 4 compagnies d'Afrique. . . . .	731	516		Hôpitaux. . . . .	Aumôniers. . . . .	59	"	
	1 compagnie de gendarmes vétérans. . . . .	161	"	Officiers de santé. . . . .	761	28			
TOTAL. . . . .	20,243	13,844	Officiers et adjudants d'administr. . . . .	307	"				
INFANTERIE. . . . .	100 régiments de ligne <sup>(2)</sup> à 3 bataillons de 8 compagnies. . . . .	190,295	839	Infirmiers. . . . .	4,700	"			
	20 bataillons de chasseurs à pied à 8 comp. <sup>(3)</sup> . . . . .	15,969	25	Substances militaires. . . . .	325	"			
	3 régiments de zouaves à 3 bataill. de 9 comp. . . . .	9,600	96	Ouvriers d'administration. . . . .	3,200	"			
	3 bataillons d'infant. légère d'Afrique à 5 comp. . . . .	2,499	18	Habillement et campement. . . . .	75	"			
	7 compagnies de discipline <sup>(4)</sup> . . . . .	1,050	"	Ouvriers d'administration. . . . .	400	"			
TOTAL. . . . .	219,413	983	Bureaux de l'intendance milit. . . . .	438	"				
CORPS ÉTRANGERS. . . . .	Légion étrangère : 1 régiment d'infanterie à 4 bat. . . . .	2,658	27	3 régiments de tirailleurs algériens à 4 bataillons. . . . .	9,600	165			
							3 — de spahis à 6 escadrons. . . . .	3,312	3,118
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	400,000	90,822							

(1) Dont 596 employés en Algérie.  
 (2) Dont 5 employés en Algérie, formant un total de 7,770 hommes.  
 (3) Dont 1 en Algérie.  
 (4) En Algérie.  
 (5) Dont 2 en Algérie, formant 2,036 hommes.  
 (6) Y compris les chevaux pour les élèves des écoles d'état-major, de Saint-Cyr, et d'application de l'artillerie et du génie.  
 (7) Dont 3 en Algérie.  
 (8) Dont en Algérie 1 régiment monté de 12 batteries (8 montées, — 4 à pied).  
 (9) Dont 1 en Algérie.  
 (10) Dont 1 en Algérie.  
 (11) En Algérie.  
 (12) Dont 3 en Algérie.  
 (13) Dont 1 en Algérie.  
 (14) Dont 6 en Algérie et 3 détachements de sapeurs-conducteurs.  
 (15) Dont un détachement en Algérie.  
 (16) Dont 3 escadrons à 12 compagnies en Algérie.  
 (17) Dont 1 en Algérie.  
 (18) Dont 4,349 hommes en Algérie.



N° 14. EFFECTIF DE L'ARMÉE EN ALGÉRIE EN 1870.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.			ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.														
	HOMMES.	CHEVAUX.		HOMMES.	CHEVAUX.												
ÉTATS-MAJORS.	Officiers généraux, supérieurs et autres d'état-major. . . . .	131	590	GÉNIE. . . . .	6 compagnies et 3 détachements de sapeurs conducteurs et d'ouvriers. . . . .	1,303	423										
	Intendance militaire. . . . .	43	113														
	État-major des places. . . . .	127	6														
	État-major particulier de l'artillerie. . . . .	119	67														
	État-major particulier du génie. . . . .	176	185														
	TOTAL. . . . .	596	961	ÉQUIPAGES MILITAIRES. . . . .	Parcs de réparations. . . . .	22	5										
GENDARMERIE.	Légion d'Afrique (4 compagnies). . . . .	731	516					3 escadrons du train (12 compagnies) . . . . .	4,670	4,270							
	INFANTERIE. . . . .	5 régiments de ligne à 3 bataillons de 6 comp. . . . .	7,770								79	1 compagnie d'ouvriers. . . . .	170	"			
		3 régiments de zouaves à 3 bataillons de 9 comp. . . . .	9,600								96						
		1 bataillon de chasseurs à pied de 6 compagnies. . . . .	528								6						
		3 bataillons d'infant. légère d'Afrique à 5 comp. . . . .	2,499	18													
	7 compagnies de discipline. . . . .	1,050	"														
	TOTAL. . . . .	21,447	199		TOTAL. . . . .	4,862	4,275										
CAVALERIE. . . . .	6 régiments à 6 escadrons, dont 4 de chasseurs d'Afrique et 2 de cavalerie légère. . . . .	6,516	5,112	SERVICES ADMINISTRATIFS	Hôpitaux. . . . .	Aumôniers. . . . .	19	"									
	3 compagnies de cavalerie de remonte, dépôts et vétérinaires. . . . .	815	66						Substances militaires. . . . .	Officiers de santé. . . . .	277	28					
		TOTAL. . . . .	7,331										5,178	Campement. . . . .	Officiers et adjudants d'administration. . . . .	157	"
	ARTILLERIE. . . . .	1 régiment à pied (12 batteries). . . . .	2,738										1,044				
1 compagnie de pontonniers. . . . .		154	10	Justice militaire. . . . .	27	"											
1 compagnie d'ouvriers. . . . .		154	12					TOTAL. . . . .	4,349	28							
1 compagnie d'armuriers. . . . .		154	6				CORPS INDIGÈNES ET ÉTRANGERS. . . . .	Légion étrangère : 1 régiment à 4 bataillons. . . . .	2,658	27							
3 compagnies du train. . . . .		457	618								3 régiments de tirailleurs algériens à 4 bataill. . . . .	9,600	165				
1 compagnie d'artificiers. . . . .	154	"	3 régiments de spahis (18 escadrons). . . . .											3,312	3,118		
	TOTAL. . . . .	3,811		1,690		TOTAL. . . . .										15,570	3,310
						TOTAL GÉNÉRAL. . . . .										60,000	16,580

N° 15. ÉTABLISSEMENT DU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

*Dépôt central* renfermant les ateliers de précision et de construction, les inspections des fonderies, forges et manufactures, le musée : Paris.

*École d'application* : Metz.

*École de pyrotechnie* : Metz.

*Commandements d'artillerie* : garde impériale, à Versailles; 1<sup>er</sup> commandement, à Vincennes; 2<sup>e</sup>, à Douai; 3<sup>e</sup>, à La Fère; 4<sup>e</sup>, à Metz; 5<sup>e</sup>, à Strasbourg; 6<sup>e</sup>, à Besançon; 7<sup>e</sup>, à Lyon; 8<sup>e</sup>, à Toulouse; 9<sup>e</sup>, à Rennes; 10<sup>e</sup>, à Bourges; 11<sup>e</sup>, à Grenoble; 12<sup>e</sup>, à Alger.

*Directions d'artillerie* : Bastia, Bayonne, Besançon, Bourges, Brest, Cherbourg, Douai, Grenoble, La Fère, La Rochelle, Lyon, Metz, Mézières, Nantes, Paris, Perpignan, Rennes, Strasbourg, Toulon, Toulouse; Alger, Constantine, Oran.

*Écoles d'artillerie* : Besançon, Bourges, Douai, Grenoble, La Fère, Metz, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Valence, Versailles, Vincennes.

*Arsenaux de construction* : Douai, La Fère, Metz, Strasbourg, Besançon, Toulouse, Lyon.

*Fonderie* : Bourges.

*Forges* : Metz, Mézières, Besançon, Toulouse, Rennes, Nevers.

*Manufactures d'armes* : Châtelleraut, Mutzig, Saint-Étienne et Tulle.

*Poudreries* : Le Bouchet (Seine-et-Oise), Le Ripault (Indre-et-Loire), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), Metz (Moselle), Constantine (Algérie).

*Capsulerie de guerre* : Paris.

N° 16. ÉTABLISSEMENTS DU GÉNIE.

*Dépôt des fortifications* : Paris.

*Galerie des plans-reliefs* : Paris (Hôtel des Invalides).

*Arsenal du génie* : Metz.

*École d'application* : Metz.

*Écoles régimentaires* : Metz, Arras, Montpellier.

*Garnisons* : Metz, Arras, Montpellier.

*Directions du génie* : Paris, Le Havre, Arras, Saint-Omer, Lille, Mézières, Langres, Metz, Strasbourg, Besançon, Lyon, Grenoble, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, La Rochelle, Nantes, Brest, Cherbourg, Bourges, Ajaccio, Alger, Oran, Constantine.

N° 17. ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

*Direction centrale* : Vernon. — *Parcs de construction* : Vernon, Châteauroux, Alger.

N° 18. GRANDS PARCS DU MATÉRIEL DE L'ARMÉE.

Bourges, — Satory (Versailles).

N° 19. CAMPS D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE.

Châlons (Marne), Sathonay (Ain), Lannemezan (Hautes-Pyrénées), Pas-des-Lanciers (Bouches-du-Rhône).



N° 20. JUSTICE MILITAIRE (1).

DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.
1 <sup>re</sup>	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Paris.	7 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Besançon.	16 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Rennes.
	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Id.		1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Lyon.		2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Brest.
	Conseil de révision pour les 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> , 15 <sup>e</sup> , 16 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> divisions militaires . . . . . Id.	8 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Id.	17 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Bastia.
	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Rouen.		Conseil de révision pour les 8 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> , 13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 19 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup> , 21 <sup>e</sup> et 22 <sup>e</sup> divis. milit. . . . . Id.	18 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Tours.
	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Caen.		9 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Marseille.	19 <sup>e</sup>
	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Lille.	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Toulon.		20 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Clermont-Ferrand.
2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Id.	10 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Montpellier.	21 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Limoges.
3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Châlons-sur-Marne.	11 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Perpignan.	22 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Grenoble.
4 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Mézières.	12 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Toulouse.	Division d'Alger.	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Alger.
	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Metz.		13 <sup>e</sup>		Conseil unique . . . . . Bayonne.
5 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Id.	14 <sup>e</sup>	Conseil unique . . . . . Bordeaux.	Division d'Oran.	Conseil de rév. pour la prov. Alger.
	1 <sup>er</sup> conseil . . . . . Strasbourg.		15 <sup>e</sup>		Conseil unique . . . . . Nantes.
6 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> conseil . . . . . Id.	PRISONS MILITAIRES. . . . .		ATELIERS DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX PUBLICS. . . . .	PÉNITENCIERS MILITAIRES. . . . .
	Dans toutes les villes où siègent les conseils et dans les endroits suivants : Aire (fort Saint-François), fort de Bitche, Dijon, fort Sainte-Foy (Lyon), Porquerolles (île d'Hyères; cette prison est spécialement affectée aux détenus convalescents provenant des établissements pénitentiaires de l'Algérie), Napoléonville, Fougères, Milianah, Mostaganem, Tlemcen, Philippeville et Bougie. — Dans les villes qui n'ont pas d'établissement spécial, les militaires subissent leur peine à la prison civile.		N° 1. Cherchell. N° 2. Tenès. N° 3. Oran. N° 4. Bougie. N° 5. Mers-el-Kebir. N° 6. Bône.		
				Fort de Vanves (Paris), Metz, Avignon, Birkadem, Babel-Oued, Douera.	

N° 21. HOPITAUX MILITAIRES (2).

DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.
1 <sup>re</sup>	Paris, 4 hôpitaux. <small>(Invalides, Val-de-Grâce, Gros-Caillou, Saint-Martin.)</small>	6 <sup>e</sup>	Strasbourg.	17 <sup>e</sup>	Bastia.	Division d'Oran.	Oran.
	Versailles.		Colmar.		Ajaccio.		Mostaganem.
	Vincennes.		Belfort.	Corte.	Mascara.		
	Lille.	7 <sup>e</sup>	Besançon.	19 <sup>e</sup>	Vichy.		Tlemcen.
	Cambrai.		Bourbonne-les-Bains.	22 <sup>e</sup>	Chambéry.		Tiaret.
Dunkerque.	8 <sup>e</sup>	Lyon, 2 hôpitaux. <small>(Hôpital milit. Collinettes.)</small>	Briançon.	Arzew.	Sidi-bel-Abbès.		
3 <sup>e</sup>	Maubeuge.	9 <sup>e</sup>	Marseille.	Alger.	Nemours.		
4 <sup>e</sup>	Valenciennes.	11 <sup>e</sup>	Nice.	Blidah.	Division de Constantine.	Constantine.	
	Calais.		Perpignan.	Medeah.		Sétif.	
	Saint-Omer.	Amélie-les-Bains.	Aumale.	Bone.			
Châlons (Camp de).	12 <sup>e</sup>	Toulouse.	Boghar.	La Calle.			
5 <sup>e</sup>	Givet.	13 <sup>e</sup>	Bayonne.	Milianah.		Bougie.	
Sedan.	14 <sup>e</sup>	Barèges.	Bordeaux.	Cherchell.	Guelma.		
Metz.	15 <sup>e</sup>	École de Saumur.	La Rochelle.	Tenez.	Philippeville.		
Bitche.	16 <sup>e</sup>	Rennes.	Fort Napoléon.	Fort Napoléon.	Djidjelli.		
Longwy.		Belle-Ile-en-Mer.	Laghouat.	Orléansville.	Biskara.		
Thionville.			Dellys.		Bathna.		
Nancy.							
Phalsbourg.							

N° 22. ÉTABLISSEMENTS DE REMONTE (3).

SECTIONS.	CIRCONSCRIPTIONS.	DÉPÔTS.	DÉPARTEMENTS COMPOSANT LEUR CIRCONSCRIPTION.
1 <sup>re</sup> . INTÉRIEUR.	1 <sup>re</sup>	CAEN (chef-lieu) . . . . .	Calvados.
		SAINTE-LOÛ . . . . .	Manche.
		ALENÇON . . . . .	Orne, Sarthe, Eure-et-Loir.
		LE BEC-HELLOUIN . . . . .	Eure, Seine-Inférieure, Oise, Seine-et-Oise, Somme.
		SAMPIGNY . . . . .	Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin.
	2 <sup>e</sup>	FAVERNEY . . . . .	Haute-Saône, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Marne, Aube (arrondissement de Bar-sur-Aube et canton de Chavanges).
		VILLERS . . . . .	Ardennes, Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Nord, Pas-de-Calais.
		PARIS . . . . .	Seine.
		FONTENAY-LE-COMTE (chef-lieu) . . . . .	Vendée, Loire-Inférieure.
		SAINTE-JEAN-D'ANGÉLY . . . . .	Charente-Inférieure, Charente.
	3 <sup>e</sup>	SAINTE-MAIXENT . . . . .	Deux-Sèvres, Vienne.
		ANGERS . . . . .	Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Mayenne.
		GUINGAMP . . . . .	Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère.
		TARBES (chef-lieu) . . . . .	Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne (arrondissement de Saint-Gaudens).
		AUCH . . . . .	Gers, Haute-Garonne (moins l'arrondissement de Saint-Gaudens), Aude, Hérault.
2 <sup>de</sup> . ALGÉRIE.	AGEN . . . . .	Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn.	
	MÉRIGNAC . . . . .	Gironde, Dordogne, Landes.	
	GUÉRET . . . . .	Creuse, Indre, Haute-Vienne, Cher, Allier, Nièvre.	
	AURILLAC . . . . .	Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme, Aveyron.	
	MACON . . . . .	Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain, Isère, Haute-Savoie, Savoie (arrondissement de Chambéry).	
Établissement en dehors des circonscriptions. . . . .		École de dressage de Saumur (annexe de l'école de cavalerie).	
		Division d'Alger. . . . .	DÉPÔTS D'ÉTALONS. Blidah, Mostaganem, Alélick (près de Bone).
		Division d'Oran. . . . .	
		Division de Constantine . . . . .	

(1) D'après le Code de justice militaire de 1857 et le décret du 18 juillet y annexé, il y a un conseil de guerre permanent dans chaque division, un 2<sup>e</sup> conseil dans 13 divisions, et 5 conseils de révision.

(2) Dans les localités où il n'y a pas d'hôpitaux militaires, les hospices civils en tiennent lieu; telles sont Provins, Joigny, Arras, Neufbrisach, Montpellier et Grenoble. — En Algérie, on trouve des ambulances sédentaires aux postes suivants : Le Sig, Daya, Saïja, Sebdu, Lalla-Maghrinia, des ambulances actives à Mostaganem, Mascara et Tlemcen, et une ambulance de réserve au chef-lieu de chaque division.

(3) « La population chevaline de la France est de 2,818,496, dont 2,328,200 appartiennent aux départements explorés par la remonte. Elle se renouvelle annuellement dans une proportion comprise entre le huitième et le dixième. Depuis soixante ans elle s'est toujours accrue proportionnellement à la population humaine, et son rapport avec celle-ci a été constamment de 8 pour 100. La production du pays ne suffit pas à sa consommation. Les animaux qui manquent à la France appartiennent surtout à la catégorie des chevaux de carrosse ou à deux fins, qui sont aussi ceux qu'on emploie le plus généralement pour remonter la cavalerie. L'effectif des chevaux nécessaires aux différents services de l'armée française est : sur le pied de paix, de 62,664 chevaux de selle et de 6,973 chevaux de trait; sur le pied de guerre, de 89,824 chevaux de selle et de 36,706 chevaux de trait. » (Rapport fait en 1850, au Conseil supérieur des Haras, par M. le général de La Moricière.)



N° 23. DIVISIONS MILITAIRES, VILLES DE CASERNEMENT, PLACES FORTES.

GRANDS COMMANDEMENTS.	DIVISIONS MILITAIRES.	SUBDIVISIONS MILITAIRES (1).	VILLES DE CASERNEMENT.	PLACES FORTES ET POSTES.	OBSERVATIONS.	
1 <sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE, A PARIS.	PARIS. . . . . 1 <sup>re</sup>	1. Seine. . . . .	Courbevoie.	Paris (2). . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Vincennes. Saint-Denis.	Les fortifications de Paris comprennent : 1. Enceinte continue { de la rive gauche. de la rive droite. 2. Forts { 1 <sup>o</sup> fort d'Issy, 2 <sup>o</sup> fort de Vanves, 3 <sup>o</sup> fort de Mont- du Sud. { rouge, 4 <sup>o</sup> fort de Bicêtre, 5 <sup>o</sup> fort d'Ivry. 3. Forts { 1 <sup>o</sup> fort de Charenton, 2 <sup>o</sup> redoutes de Saint-Maur de l'Est. { (la Gravelle et la Faisanderie), 3 <sup>o</sup> forts de Vincen- nes (fort Vieux et fort Neuf), 4 <sup>o</sup> fort de Nogent, 5 <sup>o</sup> fort de Rosny, 6 <sup>o</sup> fort de Noisy, 7 <sup>o</sup> fort de Ro- mainville. 4. Forts { 1 <sup>o</sup> fort d'Aubervilliers, 2 <sup>o</sup> forts de Saint-Denis (fort du Nord. { de l'Est, fort de la Double-Couronne du Nord, fort de la Briche). 5. Fort de l'Ouest (fort du Mont-Valérien).	
			2. Seine-et-Oise. . . . .	Versailles. Sèvres. Saint-Cloud. Rueil. Saint-Germain. Saint-Cyr. Rambouillet.		"
			3. Oise. . . . .	Beauvais. Compiègne. Senlis.		"
			4. Seine-et-Marne. . . . .	Melun. Meaux. Provins. Fontainebleau.		"
			5. Aube. . . . .	Troyes. Clairvaux.		"
			6. Yonne. . . . .	Auxerre. Joigny.		"
			7. Loiret. . . . .	Orléans.		"
			8. Eure-et-Loir. . . . .	Chartres. Dreux. Châteaudun.		"
	ROUEN. . . . . 2 <sup>e</sup>	1. Seine-Inférieure. . . . .	Rouen. Eu.	Le Havre . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Fécamp et batteries de côtes. Dieppe (château). Le Tréport. Mers et batteries de côte.	Les fortifications du Havre comprennent : 1 <sup>o</sup> le Réduit, 2 <sup>o</sup> fort de la Floride, 3 <sup>o</sup> redoute de Provence, 4 <sup>o</sup> fort de Sainte-Adresse, 5 <sup>o</sup> fort de Tourneville.	
			2. Eure. . . . .	Évreux. Vernon. Le Bec-Hellouin.		"
			3. Calvados. . . . .	"		Caen (château). Batteries de côtes.
			4. Orne. . . . .	Alençon.		"
	2 <sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE, A LILLE.	LILLE. . . . . 3 <sup>e</sup>	5. Nord. . . . .	Le Quesnoy. Avesnes.	Lille. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Lille : 1 <sup>o</sup> enceinte continue, 2 <sup>o</sup> citadelle, 3 <sup>o</sup> ou- vrages détachés.
				Douai. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Douai : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> fort de Scarpe, 3 <sup>o</sup> ou- vrages détachés.	
				Cambrai. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Cambrai : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle.	
Bouchain. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.).				Fortifications de Bouchain : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.		
Valenciennes. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).				Fortifications de Valenciennes : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle, 3 <sup>o</sup> ou- vrages détachés.		
LILLE. . . . . 3 <sup>e</sup>		6. Pas-de-Calais. . . . .	Béthune. Ardres. Montreuil. Hesdin.	Condé. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Maubeuge. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Landrecies. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Bergues. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Condé : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de Maubeuge : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés	
			Dunkerque. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Dunkerque : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> fort Louis, 3 <sup>o</sup> ou- vrages détachés, 4 <sup>o</sup> batteries de côtes.		
			Gravelines. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Gravelines : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> fort Philippe, 3 <sup>o</sup> bat- teries de côtes.		
			Arras. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Aire. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Saint-Venant. Saint-Omer. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Calais. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications d'Arras : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications d'Aire : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> fort Saint-François, 3 <sup>o</sup> ou- vrages détachés. Fortifications de Saint-Omer : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de Calais : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle, 3 <sup>o</sup> fort Nieulay, 4 <sup>o</sup> ouvrages détachés, 5 <sup>o</sup> batteries de côtes.		
			Boulogne-sur-mer. . . . . Montreuil (citadelle). . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Batteries de côtes.	Fortifications de Boulogne : 1 <sup>o</sup> forts détachés, 2 <sup>o</sup> batter. de côtes.		
LILLE. . . . . 3 <sup>e</sup>		7. Somme. . . . .	Doullens. Abbeville.	Dunkerque. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Gravelines. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Péronne : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	
			Amiens (citadelle). Péronne. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Ham. Batteries de côtes.			
			Vitry-le-François. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.).			
CHALONS. . . . . 4 <sup>e</sup>		1. Marne. . . . .	Châlons-sur-Marne. Camp de Châlons. Reims.	Laon (citadelle). . . . . La Fère. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Guise (château). Soissons. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Laon : 1 <sup>o</sup> citadelle, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de la Fère : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	
			2. Aisne. . . . .	Chauny.		
	3. Ardennes. . . . .		Charleville. Château de Villers. Donchery.	Mézières. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Sedan. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Rocroy. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Givet. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Charlemont. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Mézières : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de Sedan : Place et enceinte de Torcy. Fortifications de Rocroi : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de Givet : 1 <sup>o</sup> enceintes de Givet, de Charlemont, de Mont-d'Hours; 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	

(1) Les chefs-lieux de subdivisions militaires sont tous au chef-lieu du département, sauf les cinq suivants : Toulon, Bayonne, Brest, Cherbourg et Châlons-sur-Saône.  
 (2) Les places fortes et points fortifiés de la France sont classés non dans l'ordre de leur importance et de leur grandeur, mais dans l'ordre des servitudes que leur conservation impose aux immeubles qui les avoisinent. Ces servitudes ont été réglées par les lois des 10 juillet 1791 et 16 juillet 1819, par l'ordonnance royale du 1<sup>er</sup> août 1821 et par la loi du 10 juillet 1851. Cette dernière a réduit le classement des places à deux séries : la 1<sup>re</sup> comprenant les places de première classe, la 2<sup>e</sup> comprenant les places de deuxième classe et les postes. Les points sans indication dans la colonne sont classés comme postes.  
 NOTA. Le classement de Paris n'est indiqué ici que pour mémoire, car la loi du 3 août 1841 a posé des règles spéciales pour l'application des servitudes aux fortifications de Paris.



GRANDS COMMANDEMENTS.	DIVISIONS MILITAIRES.	SUBDIVISIONS MILITAIRES.	VILLES DE CASERNEMENT.	PLACES FORTES ET POSTES.	OBSERVATIONS.	
3 <sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE, A NANCY.	5 <sup>e</sup> METZ	1. Moselle	Sarreguemines. Saint-Avold.	Metz . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Bitche . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Thionville . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Longwy . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Metz : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle, 3 <sup>o</sup> ouvrages détachés. Fortifications de Bitche : 1 <sup>o</sup> château, 2 <sup>o</sup> nouvelles fortifications.	
		2. Meuse	Bar-le-Duc. Stenay. Commercy. Sampigny. Saint-Mihiel.	Verdun . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Montmédy . . . . . (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.).	Fortifications de Verdun : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle. Fortifications de Montmédy : 1 <sup>o</sup> enceinte de Médy-Haut, 2 <sup>o</sup> enceinte de Médy-Bas.	
		3. Meurthe	Nancy. Pont-à-Mousson. Lunéville. Sarrebouurg.	Toul . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Marsal . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Phalsbourg . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.).	Fortifications de Marsal : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	
		4. Vosges	Épinal. Haguenau.	Strasbourg . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Petite-Pierre . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Lichtenberg. Wissembourg. Lauterbourg. Schelestadt . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.).	Fortifications de Strasbourg : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle. Fortifications de Schelestadt : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	
	6 <sup>e</sup> STRASBOURG	1. Bas-Rhin	Colmar. Huningue.	Neuf-Brisach . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Fort Mortier. Belfort . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Les fortifications de Belfort comprennent : 1 <sup>o</sup> l'enceinte de la ville, 2 <sup>o</sup> la citadelle, 3 <sup>o</sup> le camp retranché, 4 <sup>o</sup> les ouvrages détachés.	
		2. Haut-Rhin	Pontarlier.	Besançon . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Montbéliard (château). Fort de Joux. Fort de Larmont	Fortifications de Besançon : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle, 3 <sup>o</sup> ouvrages détachés.	
	7 <sup>e</sup> BESANÇON	1. Doubs	Lons-le-Saulnier. Dôle.	Les Rousses . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Salins.		
		2. Jura	Dijon.	Auxonne . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.).		
		3. Côte-d'Or	Chaumont. Bourbonne-les-Bains	Langres . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Fortifications de Langres : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> citadelle.	
		4. Haute-Marne	Vesoul. Faverney. Gray.			
		5. Haute-Saône				
	4 <sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE, A LYON.	8 <sup>e</sup> LYON	1. Rhône	"	Lyon . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.).	Les fortifications de Lyon comprennent : 1. Forts de la Saône. { 1 <sup>o</sup> fort Sainte-Foy et sa lunette, 2 <sup>o</sup> fort Saint-Irénée, 3 <sup>o</sup> enceinte de Fourvières, 4 <sup>o</sup> fort Loyasse et sa lunette, 5 <sup>o</sup> fort de Vaise, 6 <sup>o</sup> fort de la Duchère. 2. Forts du Nord. { 1 <sup>o</sup> fort Saint-Jean, 2 <sup>o</sup> fort de Caluire, 3 <sup>o</sup> fort de Montessuy et ses redoutes. 3. Forts du Rhône. { 1 <sup>o</sup> lunette du Rhône, 2 <sup>o</sup> fort de la Tête-d'Or, 3 <sup>o</sup> lunette des Charpenne, 4 <sup>o</sup> fort des Brotteaux, 5 <sup>o</sup> fort de la Part-Dieu, 6 <sup>o</sup> fort de Villeurbanne et sa lunette, 7 <sup>o</sup> fort la Motte, 8 <sup>o</sup> fort du Colombier, 9 <sup>o</sup> fort de la Vitriolerie, 10 <sup>o</sup> enceinte et canal reliant tous ces forts.
			2. Loire	Saint-Étienne. Montbrison.	"	
			3. Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône. Mâcon.	"	
		9 <sup>e</sup> MARSEILLE	4. Ain	Bourg. Camp de Sathonay.	Fort l'Écluse. Fort de Pierre-Châtel. Fort les Bances.	
5. Drôme			Valence. Tour du Crest. Romans. Montélimar.	"		
6. Ardèche			Privas. Annonay.	"		
9 <sup>e</sup> MARSEILLE		1. Bouches-du-Rhône	Aix. Tarascon. Saint-Chamas. Salon.	Marseille. Fort de Bouc. La Ciotat. Batteries de côtes.	Les fortifications de Marseille comprennent : 1. Forts de Marseille. { 1 <sup>o</sup> fort Saint-Nicolas, 2 <sup>o</sup> fort Saint-Jean, 3 <sup>o</sup> fort Notre-Dame de la Garde. 2. Forts des îles. { 1 <sup>o</sup> château d'If, 2 <sup>o</sup> fort de Ratonneau, 3 <sup>o</sup> fort de Pomègues.	
		2. Var	Draguignan.	Toulon . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Forts des îles d'Hyères (île Porquerolles, île Porteros et île du Levant). Fort Brégançon . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Saint-Tropez (citadelle). Batteries de côtes.	Les fortifications de Toulon comprennent : 1. Enceinte continue de la ville. 2. Forts de l'enceinte. { 1 <sup>o</sup> fort Malbousquet, 2 <sup>o</sup> fort Lamalgue, 3 <sup>o</sup> fort St-Louis, 5 <sup>o</sup> la Grosse-Tour. 3. Ouvrages détachés. { 1 <sup>o</sup> fort du Petit-Saint-Antoine, 2 <sup>o</sup> fort du Grand-Saint-Antoine, 3 <sup>o</sup> tour de Lhubac, 4 <sup>o</sup> tour de Beaumont, 5 <sup>o</sup> ouvrage du Pas-de-la-Masque, 6 <sup>o</sup> tour de la Croix-Faron, 7 <sup>o</sup> citerne retranchée, 8 <sup>o</sup> fort Faron, 9 <sup>o</sup> fort l'Artigue, 10 <sup>o</sup> fort Sainte-Catherine.	
			2. Var			4. Forts de la rade et de la presqu'île Cèpet. { 1 <sup>o</sup> fort Sainte-Marguerite, 2 <sup>o</sup> fort du Cap-Brun, 3 <sup>o</sup> fort de la Croix-des-Signaux, 4 <sup>o</sup> fort Saint-Elme, 5 <sup>o</sup> fort Balaguier, 6 <sup>o</sup> fort de l'Eguilette, 7 <sup>o</sup> fort Napoléon ou Petit-Gibraltar, 8 <sup>o</sup> diverses batt. de côtes, 9 <sup>o</sup> ouvrages de l'île des Ambiers.
		3. Basses-Alpes	Digne.	Entrevaux . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Colmars . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Tournoux . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Saint-Vincent. Sisteron.		
	4. Vaucluse	Avignon. Orange.	"			
5. Alpes-Maritimes		Nice . . . . . (?). Villefranche . . . . . (?). Fort Montalban . . . . . (?). Antibes . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Fort Carré. Saint-Paul de Vence. Saint-Laurent du Var. Îles de Lérins. Île Sainte-Marguerite. Batteries de côtes.				



DIVISIONS MILITAIRES.	SUBDIVISIONS MILITAIRES.	VILLES DE CASERNEMENT.	PLACES FORTES ET POSTES.	OBSERVATIONS.		
10 <sup>e</sup> MONTPELLIER.	1. Hérault . . . . .	Aniane. Lunel. Agde. Béziers.	Montpellier . . . . . Cette . . . . . Fort Brescou . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Tour du Grau d'Agde. Batteries de côtes.	Montpellier n'a qu'une citadelle. Fortifications de Cette et de la presqu'île de Cette : 1 <sup>o</sup> citadelle Richelieu, 2 <sup>o</sup> fort Saint-Louis, 3 <sup>o</sup> fort Saint-Pierre, 4 <sup>o</sup> fort Butte-Ronde, 5 <sup>o</sup> redoutes et retranchements des Salins, 6 <sup>o</sup> retranchements de la Peyrade.		
		2. Aveyron . . . . . 3. Lozère . . . . . 4. Gard . . . . .	Rodez. Mende. Nîmes. Uzès. Alais.	" " . . . . . Pont-Saint-Espirit . . . . . Aigues-Mortes . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Fort Peccais. Tour de Sylveréal. Batteries de côtes.	Pont-Saint-Espirit n'a qu'une citadelle.	
			1. Corse . . . . .	"	"	Fortifications de Bastia : 1 <sup>o</sup> citadelle, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés (fort Lacroix, fort Monserrato, fort Gaetano, fort Straforello). Saint-Florent n'a qu'une citadelle.
				2. Corse (1) . . . . .	Sartène.	"
17 <sup>e</sup> BASTIA . . . . .	1. Corse . . . . . 2. Corse (1) . . . . .	"	"	"		
		20 <sup>e</sup> CLERMONT . . . . .	1. Puy-de-Dôme . . . . . 2. Haute-Loire . . . . . 3. Cantal . . . . .	Clermont-Ferrand. Riom. Le Puy. Aurillac.	" " "	"
				1. Isère . . . . . 2. Hautes-Alpes . . . . .	Pont-de-Beauvoisin. Vienne. Gap.	" " "
22 <sup>e</sup> GRENOBLE . . . . .	1. Isère . . . . . 2. Hautes-Alpes . . . . . 3. Savoie . . . . . 4. Haute-Savoie . . . . .	Grenoble. Fort-Barrault . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.) Embrun . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Mont-Dauphin . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Fort-Queyras. Briançon . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.)	" " " "		Fortifications de Grenoble : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés (la Bastille, le Rabot et le Jardin-Dôle). Fortifications de Briançon : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> ouvrages détachés (redoute des Salettes, fort Dauphin, redoute et fort d'Anjou, fort Randouillet, fort des Têtes).	
		15 <sup>e</sup> NANTES . . . . .	1. Loire-Inférieure . . . . . 2. Maine-et-Loire . . . . . 3. Deux-Sèvres . . . . . 4. Vendée . . . . .	Ancenis. Angers. Cholet. Niort. Saint-Maixent. Napoléon-Vendée. Fontenay.	" " " "	Nantes n'a qu'un château. Saumur n'a qu'un château.
				1. Ille-et-Vilaine . . . . . 2. Morbihan . . . . .	Chambéry. Montméliant. Albertville. St-Jean-de-Maurienne. Lans-le-Bourg. Annecy. Rumilly. Saint-Jullien. Bonneville. Thonon.	" " " "
		16 <sup>e</sup> RENNES . . . . .	1. Ille-et-Vilaine . . . . .		Rennes. Fougères. Vitré. Saint-Servan.	"
2. Morbihan . . . . .	Vannes. Auray. Napoléonville.			"	"	
	3. Finistère . . . . .		Quimper. Morlaix.	"	"	
4. Côtes-du-Nord . . . . .			Saint-Brieuc. Guingamp.	"	"	
	5. Manche . . . . .		Saint-Lô.	"	"	
6. Mayenne . . . . .			Laval.	"	"	
15 <sup>e</sup> NANTES . . . . .	1. Loire-Inférieure . . . . . 2. Maine-et-Loire . . . . . 3. Deux-Sèvres . . . . . 4. Vendée . . . . .	Ancenis. Angers. Cholet. Niort. Saint-Maixent. Napoléon-Vendée. Fontenay.	Nantes . . . . . Saint-Nazaire. Fort de Minden. Batteries de côtes. Saumur . . . . .	Nantes n'a qu'un château. Saumur n'a qu'un château.		
		1. Ille-et-Vilaine . . . . . 2. Morbihan . . . . .	Rennes. Fougères. Vitré. Saint-Servan. Vannes. Auray. Napoléonville.	Les Sables d'Olonne . . . . . Ile d'Yeu. Noirmoutier . . . . . Ile du Pilier. Batteries de côtes. Saint-Malo . . . . . Châteauneuf. Fort des Rimains. Batterie de côtes. Lorient . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.) Port-Louis . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Ile Saint-Michel. Ile de Groix (fort Lacroix). Quiberon (fort Penthièvre). Belle-Ile . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.) Ile de Houat. Ile Hédic. Ile Dumet. Batteries de côtes.	Les Sables n'ont que le fort Saint-Nicolas et des batteries de côte. Noirmoutier n'a qu'un château. Fortifications de Saint-Malo : 1 <sup>o</sup> enceinte, 2 <sup>o</sup> château, 3 <sup>o</sup> ouvrages détachés (forts de Nay, de la Cité, d'Harbour, du Petit-Bay, du Grand-Bay, de la Conchée, National, Lavarde, La Latte, redoute du Sillon et lunette de Rocaby). Fortifications de la rade de Lorient : 1 <sup>o</sup> fort du Talut, 2 <sup>o</sup> fort de Loqueltas, 3 <sup>o</sup> enceinte de Lorient, 4 <sup>o</sup> île Saint-Michel, 5 <sup>o</sup> enceinte et citadelle de Port-Louis, 6 <sup>o</sup> diverses batteries de côtes.	
16 <sup>e</sup> RENNES . . . . .	3. Finistère . . . . . 4. Côtes-du-Nord . . . . .		Quimper. Morlaix.	Brest . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.) Fort Césou. Ile de Batz. Château du Taureau. Le Conquet. Iles d'Ouessant. Iles de Molène. Ile de Sein. Iles de Glénau (fort Gigogne). Concarneau . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Redoute du Pouldu. Fort de Loch. Fort du Talut. Batteries de côtes.	Les fortifications de Brest comprennent : 1. L'enceinte de la ville et le château. 2. Ouvrages détachés : 1 <sup>o</sup> lunette du Stif, 2 <sup>o</sup> lunette de Pont-à-Louet, 3 <sup>o</sup> fort Montbarny, 4 <sup>o</sup> redoute de Keranroux, 5 <sup>o</sup> lunette de Coat-ten, 6 <sup>o</sup> redoute de Guestelbras, 7 <sup>o</sup> fort Penfeld. 3. Forts du goulet et de la rade : 1 <sup>o</sup> fort Portzic, 2 <sup>o</sup> fort Dellec, 3 <sup>o</sup> fort Maingaut, 4 <sup>o</sup> fort Minou, 5 <sup>o</sup> fort Toulbroch, 6 <sup>o</sup> fort de Cornouailles, 7 <sup>o</sup> fort de la pointe des Espagnols, 8 <sup>o</sup> fort de l'île Longue, 9 <sup>o</sup> fort de Lanvéoc, 10 <sup>o</sup> fort de l'Armorique ou de Plancastel, 11 <sup>o</sup> fort du Corbeau, 12 <sup>o</sup> lignes de Quélern et réduit. 4. Différents forts et différentes batteries de côtes, en avant du goulet.	
		Saint-Brieuc. Guingamp.	Ile de Bréhat. Ile aux Moines. Les sept Iles. Batteries de côtes.	"		
16 <sup>e</sup> RENNES . . . . .	5. Manche . . . . . 6. Mayenne . . . . .	Saint-Lô.	Cherbourg . . . . . (1 <sup>re</sup> cl.) La Hougue. Tatihou. Saint-Marcouf. Granville . . . . . (2 <sup>e</sup> cl.) Mont Saint-Michel. Ile Chaussey. Batteries de côtes.	Les fortifications de Cherbourg comprennent : 1. L'enceinte du port militaire avec les forts du Homet et du Galet. 2. Ouvrages détachés : 1 <sup>o</sup> fort et redoute de Querqueville, 2 <sup>o</sup> batt. des Couplets, 3 <sup>o</sup> redoute du Tot, 4 <sup>o</sup> redoute des Fourches, 5 <sup>o</sup> redoute d'Octeville, 6 <sup>o</sup> fort du Roule, 7 <sup>o</sup> redoute de Trottebec, 8 <sup>o</sup> redoute de Tourlaville. 3. Forts de la rade : 1 <sup>o</sup> les trois forts de la digue, 2 <sup>o</sup> fort de l'île Pelée, 3 <sup>o</sup> fort des Flamands.		
		Laval.	"	"		

(1) Le département de la Corse comprend exceptionnellement 2 subdivisions militaires.



GRANDS COMMANDEMENTS.	DIVISIONS MILITAIRES.	SUBDIVISIONS MILITAIRES.	VILLES DE CASERNEMENT.	PLACES FORTES ET POSTES.	OBSERVATIONS.	
5° CORPS D'ARMÉE, A TOURS. (SUITE)	18° TOURS. . . . .	1. Indre-et-Loire. . . . .	Tours.	"	"	
		2. Sarthe. . . . .	{ Le Mans. La Flèche.	"	"	
		3. Loir-et-Cher. . . . .	{ Blois. Vendôme. Montoire.	"	"	
		4. Vienne. . . . .	{ Poitiers. Châtellerault.	"	"	
	19° BOURGES. . . . .	1. Cher. . . . .	Bourges.	"	"	
		2. Nièvre. . . . .	Nevers.	"	"	
		3. Allier. . . . .	{ Moulins. Montluçon. Vichy.	"	"	
		4. Indre. . . . .	{ Châteauroux. Issoudun.	"	"	
	21° LIMOGES. . . . .	1. Haute-Vienne. . . . .	Limoges.	"	"	
		2. Creuse. . . . .	Guéret.	"	"	
		3. Corrèze. . . . .	Tulle.	"	"	
	6° CORPS D'ARMÉE, A TOULOUSE.	11° PERPIGNAN. . . . .	1. Pyrénées-Orientales.	Amélie-les-Bains.	Perpignan. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Fort de Salces. Port-Vendres. . . . .	<i>Fortifications de Perpignan</i> : 1° enceinte, 2° citadelle. <i>Fortifications de Port-Vendres</i> : 1° redoutes de la presqu'île, de Béar et de Mailly, 2° fort du Fanal. <i>Fortifications de Collioure</i> : 1° fort Carré, 2° tour de l'Étoile, 3° redoute du Palat, 4° fort Saint-Elme, 5° fort Miradoux.
2. Ariège. . . . .			Foix.	Collioure. Bellegarde. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Redoute du Pertus. Fort-les-Bains.		
3. Aude. . . . .			{ Carcassonne. Narbonne.	Pratz de Mollo. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Fort Lagarde. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Villefranche. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Mont-Louis. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Batteries de côtes.		
12° TOULOUSE. . . . .			1. Haute-Garonne. . . . .	Toulouse.	Tour de la Nouvelle. Batteries de côtes.	
			2. Tarn-et-Garonne. . . . .	Montauban.	"	
			3. Lot. . . . .	Cahors.	"	
13° BAYONNE. . . . .		4. Tarn. . . . .	{ Alby. Castres.	"		
		1. Basses-Pyrénées. . . . .	{ Pau. Navarreins.	Bayonne. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Fort Socoa. Dax. Saint-Jean-Pied-de-Port. (1 <sup>re</sup> cl.). Portalet. . . . . Batteries de côtes.	<i>Fortifications de Bayonne</i> : 1° enceinte, 2° citadelle, 3° réduit, 4° camp retranché de Mousserolles, 5° camp retranché de Marrac, 6° ouvrages de Puiloran. <i>Fortifications de Portalet</i> : 1° fort de Portalet, 2° redoutes de Picocoury, Cruchemendy, Gosselon-Mendy et d'Ypsoure.	
		2. Landes. . . . .	Mont-de-Marsan.	"		
		3. Gers. . . . .	{ Auch. Mirande.	"		
		4. Hautes-Pyrénées. . . . .	{ Tarbes. Baréges. Le Visens. Bordeaux. Libourne.	Lourdes (château).		
		14° BORDEAUX. . . . .	1. Gironde. . . . .	{ Brouage. Saintes. St-Jean-d'Angély.	Blaye (citadelle). Fort Paté. Fort Médoc. Pointe de Grave. Batteries de côtes. La Rochelle. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Rochefort. . . . . (2 <sup>e</sup> cl.). Fort d'Énet. Ile d'Aix. . . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Château d'Oléron. . . . (1 <sup>re</sup> cl.). Fort de Boyarville. Fort des Saumonards. Fort Boyard. Fort Chapus. Fort Royan. Fort Saint-Martin de Rhé. (1 <sup>re</sup> cl.). Forts de l'île de Rhé. Batteries de côtes.	<i>Fortifications de la Rochelle</i> : 1° enceinte, 2° ouvrages détachés (pointe des Minimes et Chef de Baye). <i>Les fortifications de Rochefort</i> comprennent : 1. L'enceinte. 2. Forts de la Charente. { 1° fort du Vergeroux, 2° fort Lupin, 3° fort Vasou ou la Pointe, 4° fort Fouras, 5° fort l'Aiguille, 6° fort de l'île Madame, 7° fort de Piédemont, 8° fort Chaigneau, 9° redoute de Treuil. 3. Diverses batteries de côtes. <i>Les fortifications de l'île d'Aix</i> comprennent : 1° le Bourg, 2° fort de la Rade, 3° fort Liédo, 4° batteries de Coup de Pont et de Fougères. <i>Les fortifications de l'île de Rhé</i> comprennent : 1° fort La Prée, 2° redoutes du Martray, de Sablanceau et des Portes.
3. Charente. . . . .	Angoulême.		"			
4. Dordogne. . . . .	Périgueux.		"			
5. Lot-et-Garonne. . . . .	Agen.		"			

### ALGÉRIE.

7° CORPS D'ARMÉE, A ALGER.	1° ALGER. . . . .	1. Alger. . . . .	Alger, Sidi-Ferruch, Douéra, Birkadem, Maison-Carrée, batteries de côtes.
		2. Dellys. . . . .	Dellys, Blidah, Coléah, Tizi-Ouzou, fort Napoléon, Dra-el-Mizan, batteries de côtes.
		3. Aumale. . . . .	Aumale, Beni-Mançours.
		4. Médéah. . . . .	Médéah, Boghar, Laghouat, Djelfa.
		5. Milianah. . . . .	Milianah, Teniet-el-Haâd, Cherchell, batteries de côtes.
		6. Orléansville. . . . .	Orléansville, Ténez, batteries de côtes.
	2° ORAN. . . . .	1. Oran. . . . .	Oran, Mers-el-Kébir, Arzew, batteries de côtes.
		2. Mostaganem. . . . .	Mostaganem, Relizane, Dar-ben-Abdallah, Ammi-Moussa, batteries de côtes.
		3. Sidi-bel-Abbès. . . . .	Sidi-bel-Abbès, Daya.
	3° CONSTANTINE. . . . .	4. Mascara. . . . .	Mascara, Tiaret, Saïda, Géryville.
		5. Tlemcen. . . . .	Tlemcen, Sebdu, Nemours, Lalla-Maghrnia, batteries de côtes.
		1. Constantine. . . . .	Constantine, Milah, Philippeville, Collo, Djidjeli, Tebessa, Aïn-Beïda, Khenchela, batteries de côtes.
2. Bone. . . . .		Bone, La Calle, Guelma, Souk-Harras, batteries de côtes.	
3. Batna. . . . .		Batna, Biskra, Tuggurth.	
4. Sétif. . . . .	Sétif, Bordj-bou-Areridj, Bou-Saada, Bougie, batteries de côtes.		



- 1<sup>re</sup> DIRECTION. Mouvement de la flotte et opérations militaires.
- 2<sup>e</sup> — Personnel.
- 3<sup>e</sup> — Services administratifs.
- 4<sup>e</sup> — Matériel.
- 5<sup>e</sup> — Artillerie.
- 6<sup>e</sup> — Colonies.
- 7<sup>e</sup> — Comptabilité générale.

- CONSEILS, COMMISSIONS ET COMITÉS CONSULTATIFS.
- 1. De l'amirauté.
  - 2. Des colonies.
  - 3. Des travaux de la marine.
  - 4. De l'artillerie de marine.
  - 5. Du contrôle et de la révision du règlement d'armement.
  - 6. Du règlement du contentieux.
  - 7. De perfectionnement pour l'enseignement à l'École navale.
  - 8. De santé.
  - 9. Des prises.
  - 10. Des pêches et de la domanialité maritimes.

- CONSEILS, COMMISSIONS ET COMITÉS CONSULTATIFS.
- 11. De surveillance des banques coloniales.
  - 12. De l'exposition coloniale.
  - 13. De l'établissement des invalides de la marine.
  - 14. De l'immigration.
  - 15. Des phares.

Établissement des Invalides de la marine.  
 Contrôle central.  
 Inspections générales.  
 Dépôt des cartes et plans.  
 Dépôt des fortifications des colonies.

- ÉCOLES . . . . .
- 1. École navale (sur le vaisseau *le Borda*, rade de Brest).
  - 2. École impériale d'application du génie maritime, à Paris.
  - 3. Écoles de maistrance, à Brest et à Toulon.
  - 4. Écoles de médecine et de pharmacie navales, à Brest, Toulon et Rochefort.
  - 5. Écoles d'hydrographie (dans les principaux quartiers maritimes).

N° 25. TABLEAU DU PERSONNEL DE LA MARINE.

SERVICES.	OFFICIERS MILITAIRES, OFFICIERS CIVILS, PROFESSEURS, AUMÔNIERS, AGENTS ADMINISTRATIFS.	OFFICIERS MARINIERS, MARINS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS, EMPLOYÉS ET AGENTS DIVERS.	TOTAL.
<b>I. OFFICIERS MILITAIRES ET CIVILS.</b>			
1. Officiers de la marine (2 amiraux, 16 vice-amiraux, 30 contre-amiraux, 130 capitaines de vaisseau, 270 capitaines de frégate, 750 lieutenants de vaisseau, 600 enseignes, 300 élèves, 91 officiers en résidence fixe, 31 officiers auxiliaires) . . . . .	2,228	"	2,228
2. Inspection du matériel de l'artillerie, direction des ports et usines de l'artillerie . . . . .	119	229	348
3. Inspection des troupes d'infanterie de marine (7), génie maritime (148), ingénieurs hydrographes (19), examinateurs et professeurs d'hydrographie (46) . . . . .	220	"	220
4. Commissariat de la marine (461), inspection de la marine (35), comptables du matériel (99), personnel administratif des directions des travaux dans les ports et des établissements de la marine hors des ports (87), agents de manutention des subsistances (11) . . . . .	693	"	693
5. Ingénieurs des ponts et chaussées . . . . .	32	45	77
6. Aumôniers (65) et service de santé (558 médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., et 481 sœurs hospitalières, infirmiers, etc.) . . . . .	623	481	1,104
7. Bibliothécaires, examinateurs de l'École navale, services divers . . . . .	4	"	4
8. Mécaniciens en chef et mécaniciens principaux (50), commis aux vivres (360) . . . . .	50	360	410
9. Commis du commissariat (400), maîtres principaux (69) . . . . .	400	69	469
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>4,369</b>	<b>1,184</b>	<b>5,553</b>
<b>II. MAISTRANCE, GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE.</b>			
1. Maîtres entretenus des directions de constructions navales, des directions des mouvements de port, des directions de l'artillerie, des établissements d'Indret, de la Chaussade, etc. . . . .	"	250	250
2. Chefs de pilotage, syndics des gens de mer, gardes maritimes, guetteurs de signaux, écoles de maistrance, etc. . . . .	10	884	894
3. Escouades de gabiers de port (315), de gardiennage des vaisseaux (400), gardiens, portiers, radiers, canotiers (1,020), compagnies de pompiers (448) . . . . .	"	2,466	2,466
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>10</b>	<b>3,600</b>	<b>3,610</b>
<b>III. ÉQUIPAGES ET TROUPES.</b>			
1. Equipages à terre et à la mer . . . . .	"	36,630	36,630 <sup>(1)</sup>
2. Infanterie de marine (4 régiments formant 118 compagnies) affectée au service des ports et des colonies . . . . .	603	16,191	16,794 <sup>(2)</sup>
3. Artillerie de marine (1 régiment de 28 batteries, 7 compagnies et 1 section d'ouvriers) affectée au service du matériel d'artillerie dans les arsenaux maritimes, à l'armement des forts et bassins dans les ports et rades, au service des colonies, etc. . . . .	186	4,453	4,639 <sup>(3)</sup>
4. Gendarmerie maritime (5 compagnies) . . . . .	17	604	621
5. Compagnie de discipline (à Lorient) . . . . .	4	100	104
6. Surveillants des chiourmes . . . . .	"	422	422
7. Justice maritime . . . . .	30	"	30
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>840</b>	<b>58,400</b>	<b>59,240</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>5,219</b>	<b>63,184</b>	<b>68,403 <sup>(4)</sup></b>

(1) Dont à la mer 1,538 officiers et 27,940 hommes. Total : 29,478.  
 (2) Dont 7,933 aux colonies, et 8,861 en France. — Il faut y ajouter 2,000 recrues pendant six mois de l'année.  
 (3) Dont 1,641 aux colonies et 2,998 en France. — Il faut y ajouter 526 recrues pendant six mois de l'année.  
 (4) Ce tableau ne renferme que les principaux services de la marine. — L'effectif total du personnel est de 96,835 hommes. — La différence comprend le personnel du ministère, ouvriers des constructions navales, des manutentions, détenus, condamnés, etc.



N° 26. SERVICE MILITAIRE AUX COLONIES.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	TOTAL.
1. État-major général et état-major des places (officiers de marine et d'infanterie de marine) . . . . .	20	"	20
2. État-major particulier d'artillerie (officiers d'artillerie de marine) . . . . .	37	66	103
3. État-major particulier du génie (officiers du génie de terre) . . . . .	73	33	106
4. Infanterie et artillerie de marine (voir le tableau du personnel de la marine) . . . . .	"	"	"
5. Contrôle central du service de santé . . . . .	1	"	1
6. Services maritimes, services des ports militaires, inscription maritime . . . . .	"	95	95
7. Gendarmerie coloniale . . . . .	23	750	773
8. Équipages du train . . . . .	"	65	65
9. Escadron de spahis au Sénégal . . . . .	19	254	273
10. Compagnies disciplinaires de la guerre . . . . .	28	1,172	1,200
11. Troupes indigènes dans l'Inde, à Cayenne et au Sénégal . . . . .	53	1,816	1,869
TOTAL . . . . .	254	4,251	4,505

N° 27. ÉTABLISSEMENTS DE LA MARINE.

ARSENAUX : dans les chefs-lieux des cinq arrondissements et dans ceux des sous-arrondissements.

ARTILLERIE DE MARINE. . . . .  
 { Fonderie de Ruelle (Charente).  
 { Fonderie de Nevers.

ARTILLERIE DE MARINE. . . . .  
 { Forges de la Nièvre.  
 { Forges de la Villeneuve.

GÉNIE MARITIME. . . . .  
 { Ateliers de construction de machines à Indret (Loire).  
 { Forges de la Chaussade à Guérigny (Nièvre).

N° 28. TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS MARITIMES <sup>(1)</sup>.

ARRONDISSEMENTS.	SOUS-ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS.	SYNDICATS.	STATIONS.	ARRONDISSEMENTS.	SOUS-ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS.	SYNDICATS.	STATIONS.
1. CHERBOURG.	DUNKERQUE.	Dunkerque . . . . .	2	6	4. ROCHEFORT.	ROCHEFORT.	Noirmoutiers . . . . .	3	3
		Calais . . . . .	1	3			Sables-d'Olonne . . . . .	5	6
		Boulogne . . . . .	3	4			Ile de Rhé . . . . .	4	3
		St-Valery-sur-Somme . . . . .	5	3			La Rochelle . . . . .	5	3
	LE HAVRE.	Dieppe . . . . .	2	7		Ile d'Oléron . . . . .	2	1	
		Fécamp . . . . .	5	6			Rocheport . . . . .	3	1
		Le Havre . . . . .	3	2			Marennes . . . . .	3	2
		Rouen . . . . .	7	7			Saintes . . . . .	2	"
	CHERBOURG.	Honfleur . . . . .	4	4		Royan . . . . .	2	1	
		Caen . . . . .	5	3		BORDEAUX.	Pauillac . . . . .	3	1
		La Hougue . . . . .	5	3			Blaye . . . . .	2	1
		Cherbourg . . . . .	5	1			Libourne . . . . .	4	2
	Granville . . . . .	12	6	Bordeaux . . . . .			2	3	
	2. BREST.	SAINT-SERVAN.	Saint-Malo . . . . .	6		5	Langon . . . . .	3	2
Cancale . . . . .			2	"	La Teste-de-Buch . . . . .	3	7		
Dinan . . . . .			5	2	Dax . . . . .	6	"		
BREST.		Saint-Brieuc . . . . .	6	3	Bayonne . . . . .	2	2		
		Paimpol . . . . .	5	4	Saint-Jean-de-Luz . . . . .	3	"		
		Morlaix . . . . .	7	3	BASTIA.	Bastia . . . . .	14	3	
3. LORIENT.	LORIENT.	Brest . . . . .	13	3	NICE.	Nice . . . . .	4	"	
		Quimper . . . . .	3	3		Antibes . . . . .	4	2	
		Douarnenez . . . . .	3	"		Saint-Tropez . . . . .	4	1	
	LORIENT.	Lorient . . . . .	6	3	TOULON.	Toulon . . . . .	3	5	
		Auray . . . . .	4	3		La Seyne . . . . .	5	2	
		Vannes . . . . .	6	1		La Ciotat . . . . .	2	1	
LORIENT.	LORIENT.	Belle-Ile-en-Mer . . . . .	4	2	MARSEILLE.	Marseille . . . . .	1	2	
		Croisic . . . . .	5	2		Martigues . . . . .	5	5	
	NANTES.	Saint-Nazaire . . . . .	2	1		Arles . . . . .	3	3	
		Nantes . . . . .	7	2		Cette . . . . .	6	4	

(1) Les côtes de la France sont divisées en 5 préfectures ou arrondissements maritimes, lesquelles sont administrées chacune par un officier général de marine, dit préfet maritime. Chacun des 5 arrondissements se divise en sous-arrondissements, lesquels sont administrés par un officier supérieur du commissariat de la marine, sous les ordres du préfet maritime. Chaque sous-arrondissement se subdivise, pour l'inscription maritime, en quartiers, administrés chacun par un commissaire de la marine, et chaque quartier en syndicats, dirigés chacun

par un *syndic des gens de mer*, et en *stations*, dirigées chacune par un *garde maritime*. L'inscription maritime est l'institution qui oblige tout homme exerçant la profession de marin sur les côtes de la mer ou dans les rivières, jusqu'à la limite de la marée, à répondre à l'appel de l'État pour le service de la flotte depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante. Le tableau de l'inscription maritime donne aujourd'hui environ 140,000 marins, dont, en temps ordinaire, 25,000 sont appelés à un service actif.



N° 29. ÉTAT DE LA FLOTTE EN 1870.

NOMBRE DES BATIMENTS.	RANG DES BATIMENTS.	EFFECTIF DES ÉQUIPAGES.
10	Bâtiments à hélice cuirassés. . . . .	6,060 h.
76	Bâtiments à hélice non cuirassés. . . . .	12,459
38	Bâtiments à roues. . . . .	2,500
43	Bâtiments à voiles de tout genre. . . . .	3,454
"	Divers. . . . .	5,006
167	TOTAL. . . . .	29,479 h.

N° 30. COLONIES FRANÇAISES (MOINS L'ALGÉRIE).

COLONIES.	SUPERFICIE EN KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION.	POINTS FORTIFIÉS.	OBSERVATIONS.
<b>Asie.</b>				
PONDICHÉRY, KARIKAL, YANAON, MAHÉ ET CHANDERNAGOR <sup>(1)</sup> .	508	227,063	D'après les traités de 1814 et de 1815, ces colonies ne sont pas fortifiées, et n'ont pas de garnison.	<sup>(1)</sup> Pondichéry, 126,645 habitants; Karikal, 66,372; Yanaon, 9,264; Mahé, 7,709; Chandernagor, 26,164.
BASSE COCHINCHINE (6 provinc.).	56,244	979,116		
	56,752	1,206,179		
<b>Afrique.</b>				
SÉNÉGAMBIE . . . . .	350,001 <sup>(2)</sup>	607,398	Saint-Louis, Bakel, île Gorée.	<sup>(2)</sup> Ces chiffres officiels sont ceux des territoires de Saint-Louis, de Gorée, et ceux des vastes territoires dominés ou protégés par la France.
COMPTOIRS DE GUINÉE. . . . .		133	Comptoirs fortifiés de Dabou, du Grand-Bassam, d'Assinie et de Gabon, poste du cap Lopez.	
GABON. . . . .	20,000	186,000		
BOURBON OU LA RÉUNION. . . . .	2,511	207,886	Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît, et batteries de côtes.	
SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR. . . . .	909	6,110	Ilot Madame.	
MAYOTTE ET NOSSI-BÉ. . . . .	520	20,717	Zaoudzi, Hellville et Tours de garde.	
	373,941	1,028,244		
<b>Amérique.</b>				
MARTINIQUE. . . . .	987	139,109	Fort de France, fort Desaix, fort Louis, le Marin, Saint-Pierre, la Trinité, et batteries de côtes.	
GUADELOUPE ET DÉPENDANCES (MARIE-GALANTE ET LE GROUPE DES SAINTES) . . . . .	1,645	151,594	La Basse-Terre, Camp-Jacob, la Pointe-à-Pitre, fort Richepanse, forts des Saintes, de Marie-Galante et de Saint-Martin, batteries de côtes.	
GUYANE. . . . .	90,854	24,432	Cayenne, défenses du Mahury, îles du Salut, établissements du Maroni.	
SAINTE-PIERRE ET MIQUELON . . . . .	210	3,799	Non fortifiées.	
	93,697	318,934		
<b>Océanie.</b>				
ILES MARQUISES OU NOUKA-HIVA.	1,244	10,000	Îles Marquises.	
NOUVELLE-CALÉDONIE. . . . .	17,400	29,000	Nouméa, postes de la côte, îles Loyalty (Halgan, Chabrol et Britannia.)	
ILES LOYALTY. . . . .	2,147	15,000		
	20,792	54,000		
<b>Protectorats.</b>				
ASIE : royaume de Cambodge.	83,861	1,000,000		
AFRIQUE : Porto-Novo (Côte d'Or. . . . .		20,000		
Océanie : Taïti, Moorea, Te-touaroa et Maïtea.	1,174	13,847		
— Toubouai, Vavitou, Touamotou (79), îles Gambier (6).	6,733	10,050		
	91,768	1,043,897		
COLONIES ET PROTECTORATS.	1,205,950	3,631,354		



N° 31. STATISTIQUE GÉNÉRALE

DÉPARTEMENT.	SUPERFICIE en HECTARES.	NOMBRE DES ARRONDISSEM.	NOMBRE DES CANTONS.	NOMBRE DES COMMUNES.	CHEF-LIEU.	DIOCÈSE (2).	COUR D'APPEL.	CHEF-LIEU D'ACADÉMIE.	POPULATION.	JEUNES GENS inscrits SUR LES LISTES DE TIRAGE DE LA CLASSE de 1869.	CONTINGENT de chaque DÉPARTEMENT.
AIN . . . . .	579,897	5	35	450	Bourg. . . . .	Belley . . . . .	Lyon . . . . .	Lyon . . . . .	371,643	3,443	1,054
AISNE . . . . .	735,200	5	37	837	Laon . . . . .	Soissons . . . . .	Amiens . . . . .	Douai . . . . .	565,025	4,660	1,427
ALLIER . . . . .	730,837	4	28	317	Moulins . . . . .	Moulins . . . . .	Riom . . . . .	Clermont . . . . .	376,174	3,569	1,093
ALPES (BASSES-) . . . . .	695,419	5	30	251	Digne . . . . .	Digne . . . . .	Aix . . . . .	Aix . . . . .	143,000	1,268	388
ALPES (HAUTES-) . . . . .	558,961	3	24	189	Gap . . . . .	Gap . . . . .	Grenoble . . . . .	Grenoble . . . . .	122,117	1,148	351
ALPES-MARITIMES . . . . .	393,000	3	25	148	Nice . . . . .	Nice (3) . . . . .	Aix . . . . .	Aix . . . . .	198,818	1,664	510
ARDÈCHE . . . . .	552,665	3	31	339	Privas . . . . .	Viviers . . . . .	Nîmes . . . . .	Grenoble . . . . .	387,174	3,826	1,172
ARDENNES . . . . .	523,289	5	31	478	Mézières . . . . .	Reims . . . . .	Metz . . . . .	Douai . . . . .	326,864	2,636	807
ARIÈGE . . . . .	489,387	3	20	336	Foix . . . . .	Pamiers . . . . .	Toulouse . . . . .	Toulouse . . . . .	250,436	2,330	713
AUBE . . . . .	600,139	5	26	446	Troyes . . . . .	Troyes . . . . .	Paris . . . . .	Dijon . . . . .	261,951	2,096	642
AUDE . . . . .	631,324	4	31	435	Carcassonne . . . . .	Carcassonne . . . . .	Montpellier . . . . .	Montpellier . . . . .	288,626	2,371	726
AVEYRON . . . . .	874,333	5	42	285	Rodez . . . . .	Rodez . . . . .	Montpellier . . . . .	Toulouse . . . . .	400,070	3,905	1,196
BOUCHES-DU-RHÔNE . . . . .	510,487	3	27	107	Marseille . . . . .	Marseille et Aix (A) . . . . .	Aix . . . . .	Aix . . . . .	547,903	3,853	1,180
CALVADOS . . . . .	552,072	6	37	765	Caen . . . . .	Bayeux . . . . .	Caen . . . . .	Caen . . . . .	474,909	3,570	1,093
CANTAL . . . . .	574,147	4	25	260	Aurillac . . . . .	Saint-Flour . . . . .	Riom . . . . .	Clermont . . . . .	237,994	2,327	713
CHARENTE . . . . .	594,238	5	29	427	Angoulême . . . . .	Angoulême . . . . .	Bordeaux . . . . .	Poitiers . . . . .	378,218	3,001	919
CHARENTE-INFÉRIEURE . . . . .	682,569	6	40	479	La Rochelle . . . . .	La Rochelle . . . . .	Poitiers . . . . .	Poitiers . . . . .	479,529	3,505	1,073
CHER . . . . .	719,934	3	29	291	Bourges . . . . .	Bourges (A) . . . . .	Bourges . . . . .	Paris . . . . .	336,613	3,374	1,033
CORRÈZE . . . . .	586,609	3	29	286	Tulle . . . . .	Tulle . . . . .	Limoges . . . . .	Clermont . . . . .	310,843	3,214	984
CORSE . . . . .	874,741	5	62	362	Ajaccio . . . . .	Ajaccio . . . . .	Bastia . . . . .	Aix . . . . .	259,861	2,320	707
CÔTE-D'OR . . . . .	876,116	4	36	717	Dijon . . . . .	Dijon . . . . .	Dijon . . . . .	Dijon . . . . .	382,762	3,111	953
CÔTES-DU-NORD . . . . .	688,562	5	48	384	Saint-Brieuc . . . . .	Saint-Brieuc . . . . .	Rennes . . . . .	Rennes . . . . .	641,210	6,157	1,885
CREUSE . . . . .	556,830	4	25	261	Guéret . . . . .	Limoges . . . . .	Limoges . . . . .	Clermont . . . . .	274,057	2,879	882
DORDOGNE . . . . .	918,256	5	47	582	Périgueux . . . . .	Périgueux . . . . .	Bordeaux . . . . .	Bordeaux . . . . .	502,673	4,303	1,318
DOUBS . . . . .	522,755	4	27	638	Besançon . . . . .	Besançon (A) . . . . .	Besançon . . . . .	Besançon . . . . .	298,072	2,753	843
DRÔME . . . . .	652,155	4	29	367	Valence . . . . .	Valence . . . . .	Grenoble . . . . .	Grenoble . . . . .	324,231	2,948	903
EURE . . . . .	595,765	5	36	700	Évreux . . . . .	Évreux . . . . .	Rouen . . . . .	Caen . . . . .	394,467	2,941	901
EURE-ET-LOIR . . . . .	587,430	4	24	426	Chartres . . . . .	Chartres . . . . .	Paris . . . . .	Paris . . . . .	290,753	2,490	762
FINISTÈRE . . . . .	672,171	5	45	284	Quimper . . . . .	Quimper . . . . .	Rennes . . . . .	Rennes . . . . .	662,485	6,478	1,984
GARD . . . . .	583,556	4	39	345	Nîmes . . . . .	Nîmes . . . . .	Nîmes . . . . .	Montpellier . . . . .	429,747	3,622	1,109
GARONNE (HAUTE-) . . . . .	628,988	4	39	578	Toulouse . . . . .	Toulouse (A) . . . . .	Toulouse . . . . .	Toulouse . . . . .	493,777	3,810	1,167
GERS . . . . .	629,031	5	29	466	Auch . . . . .	Auch (A) . . . . .	Agen . . . . .	Toulouse . . . . .	295,692	2,327	713
GIRONDE . . . . .	974,032	6	48	549	Bordeaux . . . . .	Bordeaux (A) . . . . .	Bordeaux . . . . .	Bordeaux . . . . .	701,855	5,028	1,540
HÉRAULT . . . . .	619,800	4	36	332	Montpellier . . . . .	Montpellier . . . . .	Montpellier . . . . .	Montpellier . . . . .	427,245	3,304	1,012
ILLE-ET-VILAINE . . . . .	672,538	6	43	350	Rennes . . . . .	Rennes (A) . . . . .	Rennes . . . . .	Rennes . . . . .	592,609	5,582	1,709
INDRE . . . . .	679,530	4	23	245	Châteauroux . . . . .	Bourges . . . . .	Bourges . . . . .	Poitiers . . . . .	277,860	2,634	807
INDRE-ET-LOIRE . . . . .	611,370	3	24	281	Tours . . . . .	Tours (A) . . . . .	Orléans . . . . .	Poitiers . . . . .	325,193	2,548	780
ISÈRE . . . . .	828,934	4	45	552	Grenoble . . . . .	Grenoble . . . . .	Grenoble . . . . .	Grenoble . . . . .	581,386	5,675	1,738
JURA . . . . .	499,401	4	32	583	Lons-le-Saulnier . . . . .	Saint-Claude . . . . .	Besançon . . . . .	Besançon . . . . .	298,477	2,802	858
LANDES . . . . .	932,131	3	28	330	Mont-de-Marsan . . . . .	Aire . . . . .	Pau . . . . .	Bordeaux . . . . .	306,693	2,907	890
LOIR-ET-CHER . . . . .	635,092	3	24	297	Blois . . . . .	Blois . . . . .	Orléans . . . . .	Paris . . . . .	275,757	2,497	765
LOIRE . . . . .	475,962	3	30	323	Saint-Étienne . . . . .	Lyon . . . . .	Lyon . . . . .	Lyon . . . . .	537,108	4,910	1,503
LOIRE (HAUTE-) . . . . .	496,225	3	28	262	Le Puy . . . . .	Le Puy . . . . .	Riom . . . . .	Clermont . . . . .	312,661	3,066	939
LOIRE-INFÉRIEURE . . . . .	687,456	5	45	213	Nantes . . . . .	Nantes . . . . .	Rennes . . . . .	Rennes . . . . .	598,598	5,311	1,626
LOIRET . . . . .	677,119	4	31	349	Orléans . . . . .	Orléans . . . . .	Orléans . . . . .	Paris . . . . .	357,110	3,224	987
LOT . . . . .	521,174	3	29	315	Cahors . . . . .	Cahors . . . . .	Agen . . . . .	Toulouse . . . . .	288,919	2,536	777

(1) Recensement fait d'après le décret du 15 janvier 1867. — Aux termes du décret, ce tableau sera considéré comme seul authentique pendant cinq ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1867.

(2) Les villes suivies de l'indication (A) sont des archevêchés. — Toutes les autres sont des évêchés.

(3) L'évêché de Nice est suffragant de l'archevêché de Gênes.



DE LA FRANCE EN 1870 <sup>(1)</sup>.

DÉPARTEMENT.	SUPERFICIE en HECTARES.	NOMBRE DES ARRONDISSEM.	NOMBRE DES CANTONS.	NOMBRE DES COMMUNES.	CHEF-LIEU.	DIOCÈSE.	COUR D'APPEL.	CHEF-LIEU D'ACADÉMIE.	POPULATION.	JEUNES GENS inscrits SUR LES LISTES DE TIRAGE DE LA CLASSE de 1869.	CONTINGENT de chaque DÉPARTEMENT.
LOT-ET-GARONNE . . .	535,396	4	35	316	Agen . . . . .	Agen. . . . .	Agen. . . . .	Bordeaux. . . . .	327,962	2,319	710
LOZÈRE. . . . .	516,973	3	24	193	Mende. . . . .	Mende. . . . .	Nîmes. . . . .	Montpellier. . . . .	137,263	1,350	413
MAINE-ET-LOIRE. . . .	712,093	5	34	380	Angers. . . . .	Angers. . . . .	Angers. . . . .	Rennes. . . . .	532,325	4,488	1,374
MANCHE. . . . .	592,838	6	48	644	Saint-Lô. . . . .	Coutances. . . . .	Caen. . . . .	Caen. . . . .	573,899	5,064	1,551
MARNE. . . . .	818,044	5	32	665	Châlons. . . . .	Reims (A) et Châl <sup>ns</sup> .	Paris. . . . .	Paris. . . . .	390,809	3,110	952
MARNE (HAUTE-). . . .	621,968	3	28	550	Chaumont. . . . .	Langres. . . . .	Dijon. . . . .	Dijon. . . . .	259,096	2,194	672
MAYENNE. . . . .	517,063	3	27	274	Laval. . . . .	Laval. . . . .	Angers. . . . .	Rennes. . . . .	367,855	3,478	1,065
MEURTHE. . . . .	609,004	5	29	714	Nancy. . . . .	Nancy. . . . .	Nancy. . . . .	Nancy. . . . .	428,387	4,011	1,228
MEUSE. . . . .	622,787	4	28	587	Bar-le-Duc. . . . .	Verdun. . . . .	Nancy. . . . .	Nancy. . . . .	301,693	2,588	792
MORBIHAN. . . . .	679,781	4	37	243	Vannes. . . . .	Vannes. . . . .	Rennes. . . . .	Rennes. . . . .	501,084	4,709	1,442
MOSELLE. . . . .	536,889	4	27	630	Metz. . . . .	Metz. . . . .	Metz. . . . .	Nancy. . . . .	452,157	4,147	1,270
NIÈVRE. . . . .	681,656	4	25	313	Nevers. . . . .	Nevers. . . . .	Bourges. . . . .	Dijon. . . . .	342,773	3,632	1,112
NORD. . . . .	568,087	7	60	660	Lille. . . . .	Cambrai (A). . . . .	Douai. . . . .	Douai. . . . .	1,392,041	10,301	3,154
OISE. . . . .	585,506	4	35	700	Beauvais. . . . .	Beauvais. . . . .	Amiens. . . . .	Paris. . . . .	401,274	3,117	954
ORNE. . . . .	609,729	4	36	510	Alençon. . . . .	Sées. . . . .	Caen. . . . .	Caen. . . . .	414,618	3,345	1,024
PAS-DE-CALAIS. . . . .	660,563	6	43	903	Arras. . . . .	Arras. . . . .	Douai. . . . .	Douai. . . . .	749,777	6,260	1,917
PUY-DE-DÔME. . . . .	795,051	5	50	444	Clermont. . . . .	Clermont. . . . .	Riom. . . . .	Clermont. . . . .	571,690	5,136	1,573
PYRÉNÉES (BASSES-). . .	762,266	5	40	559	Pau. . . . .	Bayonne. . . . .	Pau. . . . .	Bordeaux. . . . .	435,486	4,101	1,256
PYRÉNÉES (HAUTES-). . .	452,945	3	26	476	Tarbes. . . . .	Tarbes. . . . .	Pau. . . . .	Toulouse. . . . .	240,252	2,189	670
PYRÉNÉES-ORIENTALES. . .	412,211	3	17	238	Perpignan. . . . .	Perpignan. . . . .	Montpellier. . . . .	Montpellier. . . . .	189,490	1,742	533
RHIN (BAS-). . . . .	455,345	4	30	541	Strasbourg. . . . .	Strasbourg. . . . .	Colmar. . . . .	Strasbourg. . . . .	588,970	6,226	1,906
RHIN (HAUT-). . . . .	410,771	3	30	490	Colmar. . . . .	Strasbourg. . . . .	Colmar. . . . .	Strasbourg. . . . .	530,285	5,394	1,652
RHÔNE. . . . .	279,039	2	28	268	Lyon. . . . .	Lyon (A). . . . .	Lyon. . . . .	Lyon. . . . .	678,648	5,048	1,546
SAÔNE (HAUTE-). . . . .	533,992	3	28	583	Vesoul. . . . .	Besançon. . . . .	Besançon. . . . .	Besançon. . . . .	317,706	3,095	948
SAÔNE-ET-LOIRE. . . . .	855,174	5	48	585	Mâcon. . . . .	Autun. . . . .	Dijon. . . . .	Lyon. . . . .	600,006	5,580	1,709
SARTHE. . . . .	620,668	4	33	386	Le Mans. . . . .	Le Mans. . . . .	Angers. . . . .	Caen. . . . .	463,619	3,902	1,195
SAVOIE. . . . .	591,358	4	29	325	Chambéry. . . . .	Chambéry (A). . . . .	Chambéry. . . . .	Chambéry. . . . .	271,663	2,722	833
SAVOIE (HAUTE-). . . . .	431 715	4	28	310	Annecy. . . . .	Annecy. . . . .	Chambéry. . . . .	Chambéry. . . . .	273,768	3,023	926
SEINE. . . . .	47,550	3	28	70	Paris. . . . .	Paris (A). . . . .	Paris. . . . .	Paris. . . . .	2,150,916	12,390	3,794
SEINE-INFÉRIEURE. . . .	603,550	5	51	758	Rouen. . . . .	Rouen (A). . . . .	Rouen. . . . .	Caen. . . . .	792,768	6,290	1,926
SEINE-ET-MARNE. . . . .	573,635	5	29	528	Melun. . . . .	Meaux. . . . .	Paris. . . . .	Paris. . . . .	354,400	3,000	919
SEINE-ET-OISE. . . . .	560,363	6	36	684	Versailles. . . . .	Versailles. . . . .	Paris. . . . .	Paris. . . . .	537,727	4,027	1,233
SÈVRES (DEUX-). . . . .	599,988	4	31	356	Niort. . . . .	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	333,155	3,084	944
SOMME. . . . .	616,120	5	41	853	Amiens. . . . .	Amiens. . . . .	Amiens. . . . .	Douai. . . . .	572,640	4,947	1,515
TARN. . . . .	574,216	4	35	316	Alby. . . . .	Alby (A). . . . .	Toulouse. . . . .	Toulouse. . . . .	355,513	3,014	923
TARN-ET-GARONNE. . . .	372,016	3	24	194	Montauban. . . . .	Montauban. . . . .	Toulouse. . . . .	Toulouse. . . . .	228,969	1,626	498
VAR. . . . .	602,752	3	27	144	Draguignan. . . . .	Fréjus. . . . .	Aix. . . . .	Aix. . . . .	308,550	2,155	660
VAUCLUSE. . . . .	354,771	4	22	149	Avignon. . . . .	Avignon (A). . . . .	Nîmes. . . . .	Aix. . . . .	266,091	2,298	704
VENDÉE. . . . .	670,350	3	30	298	Napoléon-Vendée. . . . .	Luçon. . . . .	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	404,473	3,911	1,198
VIENNE. . . . .	697,037	5	31	296	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	Poitiers. . . . .	324,527	2,869	879
VIENNE (HAUTE-). . . . .	551,658	4	27	201	Limoges. . . . .	Limoges. . . . .	Limoges. . . . .	Poitiers. . . . .	326,037	3,435	1,052
VOSGES. . . . .	607,996	5	30	548	Épinal. . . . .	Saint-Dié. . . . .	Nancy. . . . .	Nancy. . . . .	418,998	3,968	1,215
YONNE. . . . .	742,804	5	37	483	Auxerre. . . . .	Sens (A). . . . .	Paris. . . . .	Dijon. . . . .	372,589	3,366	1,031
89 départements.	54,406,286	373	2,942	37,612	89 chefs-lieux. . . . .	84 diocèses <sup>(4)</sup> . . . . .	28 cours d'appel. . . . .	17 académies <sup>(5)</sup> . . . . .	38,067,064	172,651	100,000 <sup>(6)</sup>

<sup>(4)</sup> Ajouter aux deux départements de la Savoie les évêchés de Moutiers et de Saint-Jean de Maurienne. — Total des diocèses, 86.

<sup>(5)</sup> Et une 18<sup>e</sup> à Alger pour les trois provinces.

<sup>(6)</sup> La proportion entre le nombre des inscrits et le chiffre du contingent est de 30.7230 sur 100.



N° 32. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES GRANDS ÉTATS DE L'EUROPE.

SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION.	RACES.	RELIGIONS.	CAPITALE.	ARMÉE.	MARINE.	REVENU en FRANCS.	DETTE en FRANCS.
<b>EMPIRE DE RUSSIE.</b>								
5,915,613	72,382,749	Slave. . . 60,870,000	Grecs . . . 57,161,000	Saint-Petersbourg,	<i>Troupes régulières pied de guerre</i> (1).	<i>Bâtiments à vapeur.</i>	1,883,926,590	7,094,975,356
<i>Possessions d'Asie :</i>	(Pop. spéc. 12,9)	Finnoise . 4,630,000	Catholiqu. . 7,305,000	540,000 hab.	Infanter. . 538,887	260		
14,481,137	<i>Possessions d'Asie :</i>	Tartare. . 5,380,000	Protest. . . 4,132,000	Moscou,	Cavalerie. 63,440	<i>Bâtiments à voiles.</i>		
Total :	4,625,699	Caucasien. 1,600,000	Mahomét. . 5,662,000	351,000 hab.	Artillerie. 80,172	59		
20,396,650	Total :	Israélite. . 2,290,000	Israélites. . 2,298,000		Génie. . . 14,638	<i>Flotte blindée.</i>		
	77,008,448	Diverses. . 1,439,000	Idolâtres. . 482,000		697,137	25		
					1,296 canons.	Total :		
					<i>Troupes sédentaires.</i>	344 bâtiments		
					150,000 hommes.	portant 2,178 can.,		
					<i>Troupes irrégul.</i>	et ayant une force		
					177,000 hommes.	de 37,580		
					Totaux :	chevaux vapeur.		
					1,024,137 homm.	Soldats et matelots		
						43,054		
<b>EMPIRE FRANÇAIS.</b>								
54,406	38,192,064	Française. 36,320,000	Catholiqu. . 36,420,664	Paris,	<i>Armée active</i> (2) :	167 bâtiments	1870.	<i>Dettes consolidées.</i>
<i>Algérie :</i>	(Pop. spéc. 70,1)	Allemand. 1,360,000	Protest. . . 1,591,221	1,825,274 hab.	400,000 hommes.	de tout genre	<i>Recettes.</i>	11,200,000,000
390,000	<i>Algérie :</i>	Ibérienne. 260,000	Israélites. . 158,994		<i>Réserve :</i>	ayant	2,223,588,878	<i>Dettes flottantes.</i>
<i>Autr. posses. :</i>	2,612,000	Israélite . 158,994	Divers. . . 21,215		400,000 hommes.	29,479 hommes	<i>Dépenses.</i>	840,000,000
1,205,950	<i>Autres posses. :</i>	Diverses. . 50,000			<i>Garde mobile :</i>	d'équipage.	2,222,331,878	Voir le tableau n° 10.
Voir les tableaux n°s 30 et 31.	3,631,354	<i>Algérie :</i>			550,000 hommes.	Voir les détails dans le tableau n° 29.	Voir les détails dans le tableau n° 10.	
	Voir le tableau n° 31.	Kabyles. . 1,450,000	Musulmans. 2,370,000		Total :			
		Arabes. . 800,000	Catholiques. 217,990		1,350,000 hom.			
		Maures. . 120,000	Israélites. . . 25,000		Chevaux. 90,822			
		Européen. 217,990			Voir les détails dans les tableaux n°s 12, 13, 14.			
		Israélite. . 25,000						
<b>EMPIRE D'AUTRICHE.</b>								
622,560	34,753,272	Slave. . . 15,898,000	Catholiqu. . 23,278,000	Vienne,	<i>Pied de guerre</i> (3).	<i>Bâtiments à vapeur.</i>	1868.	1868.
	(Pop. spéc. 57,1)	Allemande. 8,783,000	Grecs-unis. 3,861,000	578,000 hab.	Infanter. . 608,447	45	<i>Recettes.</i>	7,411,023,945
		Madgyare. 5,401,000	Grecs . . . 3,166,000		Cavalerie. 42,705	portant 529 can.	1,087,365,062	
		Italienne. 589,000	Protest. . . 3,495,000		Autres tr. 105,019	force 12,756 chev.	<i>Dépenses.</i>	
		Roumaine. 2,884,000	Israélites. . 1,121,000		(4) 756,171	<i>Bâtiments à voiles.</i>	1,360,018,780	
		Israélite. . 1,121,000	Divers. . . 362,000			16		
		Diverses. . 207,000				portant 76 can.		
<b>ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE.</b>								
317,292	29,321,288	Anglo-sax. 22,000,000	Anglicans. 10,000,000	Londres,	1868.	1868.	1869.	1868.
	(Pop. spécif. 97)	Celtique. . 7,000,000	Dissidents. 9,500,000	3,126,635 hab.	Infanter. . 74,357	466 bâtiments.	<i>Recettes.</i>	<i>Dettes consolidées.</i>
	<i>Poss. extérieures :</i>	Diverses. . 300,000	Catholiqu. . 9,500,000		Cavalerie. 10,032	Personnel.	1,792,312,000	18,618,701,039
	<i>Europe :</i>		Divers. . . 300,000		Artillerie. 18,591	67,850 hommes.	<i>Dépenses.</i>	<i>Dettes non conso-</i>
	157,136				Génie. . . 4,712	<i>Marine marchande.</i>	1,769,151,360	<i>lidées et annui-</i>
	<i>Asie :</i>				Train. . . 1,798	41,448 bâtiments		<i>tés.</i>
	153,258,965				Troup. col. 3,468	jaugeant		Total :
	<i>Afrique :</i>				Divers. . . 13,812	7,341,632 tonn.,		20,021,324,048
	1,288,749				(5) 126,770	et ayant		<i>Dettes des Indes</i>
	<i>Amérique :</i>				<i>Armée des Indes.</i>	346,600 hommes		<i>en 1866.</i>
	5,150,536				64,466	d'équipage.		2,471,397,313
	<i>Océanie :</i>				<i>Dépôts en Angleterre.</i>			
	1,677,111				9,880			
	Total général :				<i>Armée indigène des Indes.</i>			
	161,532,477				114,750			
					Total : 204,455			
<b>ROYAUME DE PRUSSE.</b>								
351,721	24,043,902	Allemand. 20,791,100	Protestant. 15,413,000	Berlin,	1869.	89 bâtiments	1869.	1868.
	(Pop. spéc. 68,4)	Slave. . . 2,643,700	Catholiqu. . 7,803,000	702,437 hab.	<i>Pied de paix</i> (6).	armés	<i>Recettes.</i>	1,653,352,455
		Israélite. . 315,000	Israélites. . 315,000		Armée de	de 563 canons,	599,088,990	
		Diverses. . 155,840	Divers. . . 60,000		campagne 280,113	avec	<i>Dépenses.</i>	
					Tr. de gar. 13,046	3,500 hommes.	599,088,990	
					Total : 293,159			
					<i>Pied de guerre.</i>			
					Armée de			
					campagne 519,694			
					Tr. de dép. 180,672			
					Tr. de gar. 265,082			
					Divers. . . 19,682			
					(7) Total : 985,130			

(1) Durée du service 15 ans, dont 3 dans la réserve.

(2) Durée du service : armée active, 9 ans, dont 4 dans la réserve; garde nationale mobile, tous les non appelés, de 21 à 26 ans.

(3) Durée du service : armée active, 10 ans, dont 7 dans la réserve; landwehr, 2 ans pour ceux qui sortent de l'armée active, 12 ans pour les autres; landsturm, de 18 à 40 ans.

(4) Le pied de paix réduit cette armée à 236,001 hommes de toutes armes. Équipages et troupes de la marine, 20,017 hommes.

(5) Durée du service : 1° engagements volontaires pour 10 ou 12 ans; 2° rengagements pour 9 ou

12 ans; 3° milices et corps de volontaires.

(6) Durée du service : 1° armée active, 7 ans, dont 4 dans la réserve; 2° landwehr, 5 ans; 3° landsturm, de 17 à 42 ans.

(7) En y comprenant les contingents de tous les États de l'Allemagne du Nord. Cette armée comprend : infanterie 118 régiments, dont 102 prussiens; bataillons de chasseurs 18, dont 13 prussiens; cavalerie 76 régiments, dont 65 prussiens; artillerie de campagne 13 régiments, dont 12 prussiens; artillerie de siège 10 régiments, dont 9 prussiens; 13 bataillons de pontonniers, dont 12 prussiens, et 13 bataillons du train, dont 12 prussiens.



N° 33. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE.

ÉTATS.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION	RELIGIONS.	CAPITALE.	CORPS D'ARMÉE de la CONFÉDÉRATION.	REVENU en FRANCS.	DETTE en FRANCS.
<b>CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD (1).</b>							
ÉTATS PRUSSIENS. . . . .	351,721	24,043,902	Protestants . . . 15,413,000 Catholiques . . . 7,803,000 Israélites . . . 315,000 Divers . . . . . 60,000	Berlin, 702,437 hab.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , et le corps de la garde.	599,088,990	1,653,352,455
ROYAUME DE SAXE. . . . .	14,967	2,423,586	Protestants . . . 2,291,000 Catholiques . . . 48,000 Israélites . . . 2,000 Divers . . . . . 3,000	Dresde, 156,024 hab.	12 <sup>e</sup> .	50,141,464	282,240,223
GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN. . . . .	13,441	560,618	Protestants . . . 545,000 Divers . . . . . 4,449	Schwerin, 25,053 hab.	Partie du 9 <sup>e</sup> .	13,618,880	27,911,250
GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG. . . . .	6,399	315,622	Protestants . . . 226,000 Catholiques . . . 73,000 Israélites . . . 2,000 Divers . . . . . 1,000	Oldenbourg, 13,112 hab.	Partie du 10 <sup>e</sup> .	6,057,293	28,791,000
DUCHÉ DE BRUNSWICK. . . . .	3,690	302,792	Protestants . . . 288,000 Catholiques . . . 14,000	Brunswick, 50,502 hab.	Partie du 10 <sup>e</sup> .	9,200,000	57,540,360
DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR. . . . .	3,635	283,044	Protestants . . . 269,000 Israélites . . . 1,000 Divers . . . . . 10,000	Weimar, 14,794 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	6,487,991	15,000,000
DUCHÉ DE SAXE-MEININGEN. . . . .	2,476	180,335	Protestants . . . 175,000	Meiningen, 8,219 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	4,575,095	8,808,546
DUCHÉ DE SAXE-COBOURG-GOTHA. . . . .	1,967	168,735	Protestants . . . 150,000	Cobourg, 11,439 hab. Gotha, 19,061 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	3,235,718	4,860,521
DUCHÉ DE SAXE-ALTENBOURG. . . . .	1,321	141,426	Protestante.	Altenbourg, 18,482 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	3,295,890	?
DUCHÉ D'ANHALT. . . . .	2,658	197,041	Protestante.	Dessau, 16,904 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	13,870,710	12,923,351
PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-DETMOLD. . . . .	1,134	111,352	Protestante.	Detmold, 6,299 hab.	"	843,394	1,304,081
GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-STRÉLITZ. . . . .	2,725	98,770	Protestante.	Strélitz, 8,301 hab.	Partie du 9 <sup>e</sup> .	?	?
PRINCIPAUTÉ DE REUSS-SCHLEIZ (br. cadette).	829	88,097	Protestante.	Schleiz.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	862,098	2,595,187
PRINCIPAUTÉ DE REUSS-GREIZ (branche aînée)	374	43,889	Protestante.	Greiz, 10,644 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	750,000	768,750
PRINC. DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN. . . . .	860	67,454	Protestante.	Sondershausen, 6,275 hab.	"	3,016,370	5,404,040
PRINCIPAUTÉ DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT. . . . .	968	75,074	Protestante.	Rudolstadt, 6,953 hab.	Partie du 4 <sup>e</sup> .	5,474,522	?
PRINCIPAUTÉ DE WALDECK. . . . .	1,121	56,809	Catholique, protestante.	Arolsen, 1,978 hab.	"	1,928,544	"
PRINCIPAUTÉ DE SCHAUMBURG-LIPPE. . . . .	443	31,186	Protestante.	Buckebourg, 4,241 hab.	"	855,000	?
VILLE LIBRE DE HAMBOURG. . . . .	403	305,196	Protestante.	Hambourg, 222,231 hab.	"	17,999,175	96,056,619
VILLE LIBRE DE BRÈME. . . . .	192	109,572	Protestante.	Brème, 74,945 hab.	"	8,436,900	48,199,576
VILLE LIBRE DE LUBECK. . . . .	278	48,538	Protestante.	Lubeck, 36,998 hab.	Partie du 11 <sup>e</sup> .	2,778,000	29,105,700
GRAND-DUCHÉ DE HESSE. . . . . (Province supérieure. — La partie au sud du Mein appartient à l'Allemagne du Sud.)	3,314	257,479	Protestants . . . 234,000 Catholiques . . . 16,000 Israélites . . . 8,000 Divers . . . . . 1,000	Cassel, 36,000 hab.	"	?	?
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>414,924</b>	<b>29,910,517</b>			<b>13 corps d'armée (2)</b>		
<b>ALLEMAGNE DU SUD (3).</b>							
ROYAUME DE BAVIÈRE. . . . .	76,172	4,830,536	Catholiques . . . 3,300,000 Protestants . . . 1,260,000 Israélites . . . 56,158 Divers . . . . . 5,593	Munich, 170,688 hab.	<i>Pied de guerre (4).</i> Armée act. 49,949 Réserve. . 00,000 Landwehr. 00,000	125,208,378	821,827,021
ROYAUME DE WURTEMBERG. . . . .	19,508	1,778,479	Protestants . . . 1,220,199 Catholiques . . . 543,601 Israélites . . . 11,662 Divers . . . . . 3,017	Stuttgart, 75,781 hab.	Armée act. 26,931 Tr. de dép. 8,917 Tr. de gar. 9,549 (5) 45,397	45,585,567	260,481,406
GRAND-DUCHÉ DE BADE. . . . .	15,250	1,438,872	Catholiques . . . 931,007 Protestants . . . 475,918 Israélites . . . 25,594 Divers . . . . . 2,446	Carlsruhe, 32,004 hab.	Infanterie. 25,621 Cavalerie. . 3,001 Artillerie. . 3,811 Divers. . . 1,972 (6) 34,405	30,899,676	265,722,369
GRAND-DUCHÉ DE HESSE. . . . .	7,690	823,138	Protestants . . . 558,285 Catholiques . . . 228,084 Israélites . . . 26,055 Divers . . . . . 4,192	Darmstadt, 31,389 hab.	(7) (?)	21,333,587	28,526,200
PRINCIPAUTÉ DE LIECHTENSTEIN. . . . .	159	8,320	Catholique.	Vaduz.	Infanterie. 79 h.	137,500	"
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>118,773</b>	<b>8,879,345</b>					

(1) Depuis la paix de Prague, l'ancienne Confédération germanique a été dissoute et remplacée par une Confédération restreinte de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire de tous les États situés au nord du Mein, y compris la Saxe, sous la direction de la Prusse.  
(2) Les contingents des États non classés dans ce tableau ont été dissous et incorporés, suivant convention, à l'armée prussienne. — Les 13 corps d'armée se composent de 27 divisions, comprenant 54 brigades d'infanterie, 28 de cavalerie et 13 d'artillerie, qui se décomposent de la manière suivante: *Pied de paix*: Inf., 200,312; cav., 46,137; artil., 23,546; pion., 6,567; train, 3,051. — Total: 280,113 — *guerre*: — 371,680; — 54,005; — 41,439; — 8,030; — 44,540. — Total: 519,694 La durée du service est la même qu'en Prusse.  
(3) Les États de l'Allemagne du Sud, auxquels l'article 4 du traité de Prague accorde le droit de former une association dont l'union nationale avec la Confédération du Nord demeurerait réservée à un

arrangement ultérieur, et qui doit avoir une existence nationale indépendante, n'ont pas encore formé d'association de ce genre, mais sont unis aux États de l'Allemagne du Nord par le Zollverein et par des conventions militaires particulières qui placent leurs troupes, en cas de guerre, sous le commandement de la Prusse. — Les contingents réunis de ces États forment 4 corps d'armée, qui ajoutés aux 13 de la Confédération du Nord, donnent pour total des forces à la disposition de la Prusse, en cas de guerre, 17 corps d'armée, soit environ 700,000 soldats, sans compter 4 à 500,000 hommes de landwehr pour la garde du territoire.  
(4) Durée du service: Armée active, 6 ans, dont 3 dans la réserve; landwehr, 5 ans; landsturm, (?).  
(5) Durée du service: (?).  
(6) Durée du serv.: Armée active, 7 ans, dont 4 dans la rés.; landwehr, 5 ans; landsturm, de 17 à 42.  
(7) Durée du service: comme le duché de Bade.



N° 34. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTATS SECONDAIRES DE L'EUROPE.

ÉTATS.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION	RACES.	RELIGIONS.	CAPITALE.	ARMÉE.	MARINE.	REVENU.	DETTE.
ITALIE . . . . .	284,226	24,273,776 (Pop. spéc. 85)	Italienne.	Catholique.	Florence, 114,363	<i>Pied de guerre</i> (1). Infanterie . . . . . 275,310 Cavalerie . . . . . 18,373 Artillerie . . . . . 30,032 Génie et train . . . 16,900 Carabiniers . . . . . 19,999 Divers . . . . . 16,107 Réserve . . . . . 197,000 573,721	Vaiss. blind. 22 Vapeurs . . . . . 68 Divers . . . . . 9 99 Force totale, 29,170 chevaux, 1,022 canons, 20,892 hommes d'équipage.	Recettes. 790,912,728 Dépenses. 982,822,416	6,775,408,158
ESPAGNE . . . . .	507,036	16,302,625 (Pop. spéc. 32) Posses. d'Asie et d'Océanie : 4,348,459 Poss. d'Amér. : 1,979,838 Poss. d'Afrique : 5,590	Hispanique.	Catholique.	Madrid, 298,426	Infanterie . . . . . 60,183 Cavalerie . . . . . 11,840 Artillerie . . . . . 9,899 Génie . . . . . 2,368 Armée active . . . . 84,290 Troupes provinc. . . 44,926 Carabiniers . . . . . 12,062 Garde civile . . . . 10,390 (2) 151,668	118 navires portant 1,071 canons, 24,645 hommes.	Recettes. 680,727,156 Dépenses. 699,458,956	5,409,215,525
EMPIRE OTTOMAN . (En Europe et y compris les États tributaires (3)).	515,966 Possess. d'Asie et d'Afrique 4,453,450	16,437,510 (Pop. spéc. 31) États d'Asie : 16,463,000 États d'Afrique : 9,165,000 T <sup>1</sup> : 42,065,510	Slave . . 7,000,000 Roum. . . 4,000,000 Turq. . . 1,600,000 Alban. . . 1,400,000 Grecq. . . 1,300,000 Armén. . . 430,000	Grecs . 10,000,000 Mahom. 4,550,000 Armén. . 400,000 Cathol. . 640,000 Divers. . 700,000	Constanti- nople, 715,000 h.	Armée active . . . 130,496 Réserve . . . . . 100,500 Troupes auxil. . . 100,000 Troupes irrégul. . . 80,000 (4) 410,996	84 navires, 101 transports, 2,370 canons, 3,600 matelots,	Recettes. 356,836,500 Dépenses. 367,529,737	1,728,556,750
BELGIQUE . . . . .	29,455	4,839,094 (Pop. spéc. 164)	Franç. . 2,806,675 Germ. . 2,032,419	Catholique.	Bruxelles, 163,434	Infanterie . . . . . 74,000 Cavaler. et gend. . . 7,903 Artillerie . . . . . 14,513 Génie . . . . . 2,354 98,770	"	Recettes. 174,376,000 Dépenses. 175,173,588	856,472,764
SUÈDE . . . . .	441,995	4,195,681 (Pop. spéc. 9,5)	Germanique et finnoise.	Protestante.	Stockholm, 140,251	Infanterie . . . . . 105,250 Cavalerie . . . . . 8,660 Artillerie . . . . . 5,050 Génie et train . . . 5,847 (5) 124,807 Tirail. volont. . . 42,000	18 bât. à vap. 175 bât. et cha- loupes canon., 1,215 canons, 34,578 hommes.	Recettes. 51,492,697 Dépenses. 58,912,766	"
NORVÈGE . . . . .	319,321	1,701,478 (Pop. spéc. 5,3)	Germanique et finnoise.	Protestante.	Christiania, 65,513	Armée active . . . 12,000 (En paix.) (6)	Flotte : 19 nav. 239 can. Flottille : 111 bât. 483 can.	Recettes. 28,430,180 Dépenses. 28,430,180	46,642,362
PORTUGAL . . . . .	94,515	3,986,558 (Pop. sp. 42,4) Pos. d'Europe : 363,658 Poss. d'Afrique : 9,403,655 Asie et Océanie : 1,477,367	Hispanique.	Catholique.	Lisbonne, 223,064	Infanterie . . . . . 15,235 Cavalerie . . . . . 2,596 Artillerie . . . . . 1,511 Génie . . . . . 472 Divers . . . . . 213 (7) 20,027 Garde municip. . . 1,765 Vétérans . . . . . 2,825	45 bâtiments, 355 canons, 3,709 hommes.	Recettes. 93,851,860 Dépenses. 126,717,072 Budget des colonies. 7,077,682	1,228,663,283
PAYS-BAS . . . . .	32,839	3,592,416 (Pop. s. 109,4) Poss. d'Asie : 20,523,742 Poss. d'Afrique : 120,000 Poss. d'Amér. : 84,186	Germanique.	Protest. 2,177,100 Cathol. . 1,299,100 Israél. . . 70,000 Divers. . . 4,000	Amsterdam 267,627	Infanterie . . . . . 44,313 Cavalerie . . . . . 4,495 Artillerie . . . . . 10,563 Génie . . . . . 1,056 Divers . . . . . 891 61,318 Troupes colon . . . 27,168	135 bâtiments, 1,325 canons, 8,200 hommes.	Recettes. 199,217,174 Dépenses. 209,298,230 Budget des colonies. 233,909,294	2,033,312,217
ÉTAT PONTIFICAL . .	11,790	723,160 (Pop. spéc. 61)	Italienne.	Catholique.	Rome, 217,378	Enrôlements volontaires : Infanterie . . . . . 11,836 Cavalerie . . . . . 486 Artillerie et gén. . . 1,095 Gendarmerie . . . . 2,833 État-major . . . . . 375 16,525	"	Recettes. 36,431,058 Dépenses. 73,838,754	433,451,000

(1) Durée du service : Première catégorie, 11 ans, dont 6 dans la réserve; — deuxième catégorie, 5 ans dans la réserve.

(2) Durée du service : Armée permanente, 4 ans sous les drapeaux; 1<sup>re</sup> réserve, ou réserve active, de 20 à 24 ans; 2<sup>e</sup> réserve, ou réserve sédentaire, ceux qui sortent de l'armée permanente.

Les colonies espagnoles ont des armées spéciales. La force armée de Cuba se compose de 8 régiments d'infanterie à 2 bataillons, 3 bataillons de chasseurs, 1 régiment d'artillerie à 15 batteries, 2 régiments de lanciers, 1 bataillon du génie, et, en outre, de 5 bataillons et de 2 régiments de cavalerie de milices. Porto-Rico a 4 bataillons d'infanterie, une brigade d'artillerie, 7 bataillons de milices, un régiment de cavalerie. Les Philippines ont 10 bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, 12 batteries d'artillerie, 5 bataillons de milices.

(3) Les États tributaires de la Turquie d'Europe sont la Moldavie, la Valachie, la Serbie. — La Moldavie a une superficie de 47,685 kilomètres carrés, une population de 1,463,927 habitants, de race roumaine et de religion grecque. — La Valachie a une superficie de 73,150 kilomètres carrés, une population de 2,400,921 habitants, de race roumaine et de religion grecque. La force armée commune aux deux pays, y compris les gardes des frontières et la gendarmerie, est de 30,000 hommes. Le revenu

commun est de 63,666,670. — La Serbie a une superficie de 43,555 kilomètres carrés, une population de 1,222,000 habitants, de race slave et de religion grecque. La force armée est de 125,000 hommes. Le revenu est de 6,882,446.

(4) Durée du service : Armée active, ou Nizam, 5 ans; réserve, ou Rédif, 7 ans.

(5) L'armée se compose : 1<sup>o</sup> des troupes enrôlées (voerfede), dont la durée de service est de 6 ans; 2<sup>o</sup> des troupes de conscription (boevoering ou landwoern), comprenant tous les Suédois de 20 à 25 ans; 3<sup>o</sup> des troupes cantonnées, comprenant tous les hommes en état de porter les armes.

(6) (Loi du 26 avril 1866.) Durée du service : 10 ans, dont 5 sous les drapeaux, 2 ans dans la réserve, 3 dans la landwoern. La cavalerie, exceptionnellement, ne fait que 7 ans, qu'elle passe entièrement sous les drapeaux.

(7) La force armée des colonies portugaises est, pour les îles du cap Vert, de 2,481 hommes; pour les îles Saint-Thomas et du Prince, de 2,692 hommes; pour Angola, de 7,971 hommes; pour Mozambique, de 1,212 hommes; pour les établissements de l'Inde, de 4,290 hommes; pour Macao, de 456 hommes; pour Timor, de 346 hommes. Total, 19,448 hommes.



N° 34. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTATS SECONDAIRES DE L'EUROPE (SUITE).

ÉTATS.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION	RACES.	RELIGIONS.	CAPITALE.	ARMÉE.	MARINE.	REVENU.	DETTE.
CONF. HELVÉTIQUE.	41,418	2,510,494 (Pop. spéc. 61)	Germ. . 1,745,000 Franc. . 586,800 Italienn. 140,000	Protest. 1,477,000 Cathol. 1,023,000 Divers. 11,000	Berne, Zurich, Lucerne.	Armée régulière. 87,730 Réserve . . . . . 49,765 Landwehr . . . . . 65,359  (1) 202,854	"	Budg. fédéral. Recettes. 19,781,361 Dépenses. 19,572,989	"
DANEMARK. . . . .	38,158	1,717,802 (Pop. spéc. 45) Colonies : 124,020	Germanique.	Protestante.	Copenhague, 155,143	1 <sup>er</sup> ban (5 ans de service, à partir de 22 ans) : Infanterie . . . . . 27,480 Cavalerie . . . . . 2,048 Artillerie et gén. . . . . 8,322 37,850  2 <sup>e</sup> ban (jusqu'à l'âge de 38 ans) : Infanterie . . . . . 9,631 Artillerie et gén. . . . . 1,774 11,405	31 bât. à vapeur, dont 6 cuirassés, 389 canons, 3 bât. à voiles, 36 canons. 90 chal. canonn.	Recettes. 78,200,431 Dépenses. 79,871,121	272,517,390
GRÈCE. . . . . (Y compris les îles Ioniennes.)	50,123	1,348,522 (Pop. sp. 26,9)	Hellénique.	Grecque.	Athènes, 41,298	Troupes régul. . 14,300 Troupes irrégul. 17,000 31,300	10 vapeurs. 26 bât. plus pe- tits ou chalou- pes canonn.	Recettes. 29,062,739 Dépenses. 26,420,400	208,637,615

(1) Durée du service : Armée régulière, de 20 à 30 ans, à raison de 3 0/0 de la population; réserve, de 30 à 40 ans, à raison de 1 1/2 0/0 de la population; landwehr, tous les hommes au-dessus de 44 ans qui ne sont pas compris dans les catégories précédentes.

N° 35. MESURES ITINÉRAIRES DE PAYS ÉTRANGERS EXPRIMÉES EN MÈTRES LINÉAIRES (1).

ÉTATS.	MESURES ITINÉRAIRES.	ÉTATS.	MESURES ITINÉRAIRES.	ÉTATS.	MESURES ITINÉRAIRES.
AUTRICHE . . . . .	Mille (postmeil). . . . . Mètres. C. 7,586 45	GRÈCE . . . . .	Stadion. . . . . Mètres. 1,000	PRUSSE . . . . .	Mille (meille). . . . . Mètres 7,532
BADE . . . . .	— (meille). . . . . 8,889 "	HAMBOURG . . . . .	Mille (meille). . . . . 7,532	ROUMANIE . . . . .	— (mil). . . . . 7,848
BAVIÈRE . . . . .	— — . . . . . 7,420 "	HANOVRE . . . . .	— — . . . . . 7,419	RUSSIE . . . . .	Verste (viersta). . . . . 1,067
BELGIQUE . . . . .	Comme en France.	HESSE ÉLECTORALE . . . . .	— — . . . . . 9,206	SAXE . . . . .	Mille (meille). . . . . 9,064
BRÈME . . . . .	Mille (meille). . . . . 7,419 "	HESSE GRAND'DUCALE . . . . .	— — . . . . . 7,500	SUÈDE . . . . .	— (mil). . . . . 10,687
DANEMARK . . . . .	— (müll). . . . . 7,532 "	ITALIE . . . . .	Comme en France.	SUISSE . . . . .	Lieue (Wogstunde). . . . . 4,800
ESPAGNE . . . . .	— (milla). . . . . 1,393 "	LUBECK . . . . .	Mille (meille). . . . . 7,363	TURQUIE . . . . .	Berrey. . . . . 1,167 Agatsch. . . . . 5,001
ÉTATS PONTIFICAUX . . . . .	— (miglio). . . . . 1,489 "	NORVÈGE . . . . .	— (mül). . . . . 11,295	WURTEMBERG . . . . .	Mille (meille). . . . . 7,449
ÉTATS-UNIS . . . . .	— (mile). . . . . 1,609 "	PAYS-BAS . . . . .	— (migl). . . . . 1,000		
GRANDE-BRETAGNE . . . . .	— — . . . . . 1,609 "	PORTUGAL . . . . .	— (milha). . . . . 2,066		

MONNAIES ÉTRANGÈRES LES PLUS USUELLES EXPRIMÉES EN FRANCS.

ÉTATS.	MONNAIES.	ÉTATS.	MONNAIES.
AUTRICHE . . . . .	Florin. . . . . fr. c. 2 50	HAMBOURG . . . . .	Marc de banque. . . . . fr. c. 1 90
ALLEMAGNE SEPTENTRIONALE (au nord du Mein et de la Bohême). . . . .	Thaler. . . . . 3 75		Marc courant. . . . . 1 50
ALLEMAGNE MÉRIDIONALE . . . . .	Florin. . . . . 2 14	ITALIE . . . . .	Comme en France.
BELGIQUE . . . . .	Comme en France.	NORVÈGE . . . . .	Thaler d'espèce. . . . . 5 67
BRÈME . . . . .	Thaler, louis d'or. . . . . 4 "	PAYS-BAS . . . . .	Florin. . . . . 2 13
BRÉSIL . . . . .	Milreiss. . . . . 2 82	PORTUGAL . . . . .	Milreiss. . . . . 5 55
DANEMARK . . . . .	Rixdaler. . . . . 2 83	PRUSSE . . . . .	Thaler. . . . . 3 75
ESPAGNE . . . . .	Piastre (20 réaux). . . . . 5 32	RUSSIE . . . . .	Rouble. . . . . 4 "
ÉTATS PONTIFICAUX . . . . .	Scudo. . . . . 5 42	SUÈDE . . . . .	Rixdaler. . . . . 1 44
ÉTATS-UNIS . . . . .	Dollar. . . . . 5 "	SUISSE . . . . .	Comme en France.
GRANDE-BRETAGNE . . . . .	Livre sterling. . . . . 25 15	SICILE . . . . .	Oncia. . . . . 12 85
GRÈCE . . . . .	Drachme. . . . . " 90	TURQUIE . . . . .	Piastre. . . . . " 25

(1) Nous croyons rendre un véritable service au lecteur en publiant les deux tableaux suivants, que nous avons dû composer pour l'exécution des tableaux 32, 33, 34, et qui sont absolument indispensables pour l'intelligence des traductions d'ouvrages militaires ou l'analyse de documents statistiques venant de l'étranger.

























ATLAS  
DE GÉOGRAPHIE  
MILITAIRE

AT  
40  
10346